

SOURCE : http://www.astrosurf.com/nitschelm/Page_noire_christianisme.htm
<http://atheisme.org/livre.html>

La page noire du christianisme 2000 ans de crimes, terreur, répression

Enrico Riboni, athée, libre-penseur (année 2000)

"Croire en un Dieu cruel rend l'homme cruel"
Thomas Paine

Préface

Il y a près de 2000 ans, naissait en Galilée un fondateur de secte, qui finira crucifié environ 30 ans plus tard. Ses avant-derniers mots sur la croix furent "Donnez-moi à boire". Et pourtant! La secte qu'il avait fondée deviendra ensuite la plus grande de tous les temps. Elle prendra le pouvoir politique dans l'empire romain, abolira la liberté de religion, puis amoncèlera des montagnes de cadavres: ses membres massacreront des millions d'"infidèles", "hérétiques", "sorcières" et autres, puis se massacreront entre eux en donnant à l'Europe les guerres les plus féroces qu'elle ait connu. Une telle histoire pourrait inciter à la modestie, mais les chrétiens revendiquent, au contraire, un monopole de l'éthique. Ils proclament qu'ils adorent le seul Dieu, dieu qui est "amour", et se considèrent meilleurs que le reste de l'humanité, qu'ils condamnent comme étant un ramassis d'adorateurs de faux dieux.

Seule idéologie à pouvoir partager avec le communisme et le nazisme le podium dédié aux idéologies les plus meurtrières de l'histoire humaine, le christianisme reste une idéologie dominante dans nombre de pays occidentaux, dont le gendarme du monde, les USA.

Il est temps d'ouvrir le Livre Noir du Christianisme : 2000 ans de terreur, persécutions, répression. Commençons, modestement, par cette Page Noire du Christianisme, qui résume quelques-unes des pires atrocités commises au nom de cette idéologie qui prétend promouvoir l'amour du prochain.

An un

"Les dieux n'étaient plus, et Dieu n'était pas encore".

L'Empire Romain garantit la liberté de culte. L'athéisme et la raison dominant dans les villes. Les dieux sont des figures mythiques, des représentations allégoriques de forces de la nature. C'est à cette époque que naît un type qui, disent certains juifs, perd la raison car il lit la Thora trop jeune. Il fonde une secte qui vise à interdire le culte de dieux autres que le sien. Le type est finalement mis à mort, mais sa secte se répand avec le succès que l'on sait.

Le culte de la personnalité pour le fondateur de la secte atteint, chez les chrétiens, un niveau que même le stalinisme n'égalera pas: le fondateur est proclamé "vraiment homme et vraiment Dieu" ("Homme-Dieu", dirait-on en langage normal). Ceux qui en doutent sont proclamés sans ambages hérétiques, et subiront plus tard les foudres de l'inquisition. Dès le IV^{ème} siècle de notre ère commencera la mise à mort de non-croyants par des chrétiens.

50 -150

La secte chrétienne se développe. Des textes grecs, écrits par les membres de la secte hors de Palestine ("Les évangiles") relatent de la vie du fondateur de la secte : né d'une vierge, qui serait restée vierge malgré plusieurs autres enfants, il aurait guéri des malades, mais aussi maudit un figuier qui se serait desséché instantanément. Il aurait aussi fait précipiter

des centaines de cochons qui ne lui appartenaient pas dans un lac. Ce personnage, qui défend les pauvres, mais affirme aussi "ceux qui ont tout seront comblés, et à ceux qui n'ont rien, il sera enlevé le peu qu'ils ont", un peu pathétique lorsqu'il maudit un figuier ou se laisse crucifier, est déclaré une incarnation du "Dieu unique". Le fait que, d'après les évangiles "canoniques", ses avant-dernières paroles sur la croix furent "Donnez-moi à boire" ne semble point troubler les adeptes de la secte, qui se répand bientôt dans l'ensemble de l'empire.

Aux environs de l'an 50 aurait lieu le premier bûcher de livres : d'après Les Actes des Apôtres, un livre de la Bible, Paul, un des premiers chefs chrétiens, brûle avec ses adeptes "pour cinquante mille pièces d'argent" de livres.

L'intolérance religieuse des chrétiens, qui vise ouvertement, dès le début, à imposer une interdiction des cultes des autres dieux que le leur, qui, insistent-ils, est le "seul Dieu", leur attire bientôt les foudres de la justice romaine, qui défend la liberté de culte, laquelle est l'un des piliers de cette société complexe et multiculturelle qu'est l'empire romain des premiers siècles de notre ère. La propagande chrétienne retourne habilement la situation. Ceux qui sont condamnés par la justice romaine sont proclamés "martyrs", leurs restes sont vénérés dans les églises, on invente la légende comme quoi ils ont été exécutés pour avoir "refusé de renier leur foi", ce qui bien sûr est mieux que la vérité nue, qui est qu'ils ont été condamnés pour avoir été des fauteurs de troubles voulant imposer l'intolérance religieuse dans une société multiculturelle.

Les chrétiens développeront au Moyen Âge toute une série de légendes de Martyrs antiques qui choisirent la mort plutôt que renier leur foi. Des morceaux d'ossements sont conservés dans des églises et vénérés par des fidèles, fresques et tableaux racontent des histoires aussi abominables qu'invraisemblables de vierges effarouchées préférant des morts horribles plutôt que le péché de la chair, et de courageux proto-chrétiens répondant non je ne renie pas ma foi au lion qui menace de les dévorer au milieu des cris de la foule des païens en délire.

Beaucoup de chrétiens croient vraiment à ces mythes, même lorsqu'ils sont en contradiction complète avec l'histoire connue. Par exemple, en Suisse, il y a un Monastère Saint Maurice, dans la ville du même nom. Lorsqu'on visite ce monastère, l'on vous raconte, en vous montrant des petits fragments d'os dans des beaux reliquaires en appui du récit, que le monastère a été construit sur les lieux du martyr de la Légion Thébaine : d'après ce mythe chrétien, inventé par le premier évêque de Martigny à la fin du IV^{ème} siècle, en ces lieux, en 285, une légion, la Légion Thébaine, constituée de soldats chrétiens originaires d'Égypte et commandée par Maurice, un égyptien noir, refusa de participer à un culte païen, et l'empereur Maximien ordonna l'extermination des légionnaires.

Évidemment, non seulement aucun chroniqueur de l'époque n'a noté cet événement, mais en plus il n'y avait pas de légion appelée Légion Thébaine à l'époque. Pourtant, le massacre par décapitation de 5% de l'armée romaine aurait pu difficilement passer inaperçu. Cela n'a pas empêché à ce saint qui n'a jamais existé de faire une belle carrière posthume, en devenant l'un des deux saints patrons des soldats, avec Saint Georges, blanc, à cheval. Saint Maurice est noir et va généralement à pied. Il va sans dire que les autres mythes de la martyrologie chrétienne antique ne sont pas plus vérifiables.

300 (ou 303, ou 309, date incertaine)

Le premier concile et la codification de l'antisémitisme chrétien :

19 évêques et 24 prêtres se réunissent à Elvira, dans le Sud de l'Espagne, et fixent les premiers canons de l'église qui soient parvenus jusqu'à nous. Ces canons prévoient des peines sévères pour une série de "péchés". Pour certains, comme le divorce, et l'adoration de dieux autres que le dieu chrétien (l'idolâtrie) l'expulsion définitive de l'église est prévue. Pour les péchés moins graves, la punition est l'exclusion de la communion pour des périodes allant jusqu'à 10 ans. Parmi les délits punissables d'excommunications de plusieurs années, l'on trouve, entre autre : laisser bénir sa récolte par un juif ou partager un repas avec un juif. Le concile jette ainsi les bases dans le droit canon de l'antisémitisme chrétien, dont les effets dévastateurs se déploieront en force dès le IV^{ème} siècle et dureront jusqu'au XX^{ème} siècle.

C'est également à ce concile que les prélats chrétiens décident officiellement que tout chrétien mis à mort pour participation à des destructions de temples ou de statues de déités non chrétiennes a droit au titre - évidemment posthume - de martyr.

Hors des conciles également, les leaders chrétiens prendront très vite des positions très dures à l'égard des Juifs. Origène, le fondateur du mouvement monastique égyptien, écrira que "Le sang de Jésus retombe non seulement sur les Juifs de l'époque mais sur toutes les générations de Juifs jusqu'à la fin du monde". Son contemporain Saint Jean Chrysostome écrira lui pour sa part **"La synagogue est un bordel, une tanière de bêtes impures (...) jamais un juif n'a prié Dieu. (...) Ils sont possédés des démons"**.

C'est dans cette période que l'étrange obsession des chrétiens pour le sexe commence à déployer ses effets dévastateurs. Le même Origène, incapable de contrôler ses obsessions, prend à la lettre le bon mot de Jésus "car il y en a qui se font eunuques pour le royaume des cieux" et commet un geste irréparable sur sa personne.

L'eunuque Origène fonde sur son obsession du sexe un grand mouvement de masse : le mouvement monastique, qui perdure encore aujourd'hui: des centaines, puis des milliers de fanatiques, dont certains, au début, imiteront le geste tragique d'Origène sur leur personne, quittent les villes d'Égypte pour s'installer dans des grottes, puis des monastères dans le désert. Dès le début, ils accorderont refuge à leurs coreligionnaires recherchés par la justice criminelle, et sortiront périodiquement de leurs tanières pour porter la terreur en ville lorsque les autorités religieuses le leur demandent. Ce sont ainsi des moines qui assassineront Hypatia.

On peut imaginer la terreur des populations urbaines lorsqu'elles voyaient arriver, surgissant du désert, ces hordes de moines hirsutes, sales, vêtus de lambeaux de peaux de bêtes, et prêts à tout et à toute violence pour accomplir la volonté de leur dieu.

La tradition d'utiliser les moines pour des actions de terrorisme se maintiendra dans l'église catholique: au Moyen Âge, elle fera appel aux Franciscains et Dominicains pour l'inquisition. Pendant la deuxième guerre mondiale, les Franciscains croates sortiront de leurs tanières pour

travailler comme gardiens, bourreaux et, même, chefs de camps de concentration. Cette tradition du moine revenant dans la civilisation pour y semer la terreur du Christ prend ainsi ses racines au tout début de l'histoire chrétienne et perdure aujourd'hui.

312

Prise de pouvoir par les chrétiens : Au terme d'une guerre civile, Constantin prend le pouvoir. Peu après, il se converti officiellement au christianisme, et "autorise" dans un premier temps le culte du dieu unique chrétien par l'Édit de Milan: c'est le début de la persécution religieuse en Europe. Peu à peu, les cultes de dieux autres que ceux du dieu chrétien seront interdits. Les sanctuaires classiques seront détruits, ou convertis en églises chrétiennes. À la fin du IV^{ème} siècle, il n'y aura plus aucun temple païen dans tout le bassin méditerranéen.

315

Première loi antisémite dans l'empire christianisé : le prosélytisme juif est interdit, sous peine de mise à mort sur le bûcher. Les mises à mort sur le bûcher sont une passion que les chrétiens cultiveront pendant plus de 1500 ans de leur histoire.

325

L'empereur chrétien Constantin ordonne au premier Concile de Nicée de changer la date de Pâques : "Il n'est pas seyant que, dans la plus sainte de nos fêtes, nous suivions les coutumes des Juifs ; dorénavant, nous ne devons plus rien à avoir de commun avec cet odieux peuple". Les persécutions violentes des juifs par les chrétiens, qui commenceront à la fin du IV^{ème} siècle, sont la conséquence logique de la haine antisémite de l'église chrétienne des débuts.

L'antisémitisme chrétien restera ancré dans les rites catholiques jusqu'aux années 1960 et le concile de Vatican II. Jusqu'à cette date, l'on répétait à chaque messe, dans chaque église catholique, la prière "Oremus et pro perfidis judaeis : ut Deus et Dominus noster auferat

velamen de cordibus eorum ; ut et ispi agnoscant Jesum Christum Dominum nostrum" ("Nous prions pour les perfides juifs notre Seigneur et notre Dieu de retirer le voile de leur cœur, qu'ils puissent eux aussi connaître notre seigneur Jésus-Christ").

326

La christianisation du droit romain : dans les années qui suivent sa prise de pouvoir, Constantin entreprend de modifier le droit romain pour le mettre en conformité avec les fondements de l'idéologie chrétienne. Ainsi, la liste des délits pour lesquels la peine de mort est prévue est fortement allongée.

Par exemple, l'enlèvement (avec consentement de l'enlevée) d'une jeune femme à sa famille par son amant, qui était une affaire relevant du droit civil, devient passible de la peine de mort pour l'enleveur, l'enlevée, et aussi tous les complices, y compris les esclaves des familles de l'enleveur et de l'enlevée.

Les relations sexuelles entre un esclave et sa maîtresse sont désormais interdites et passibles de mort. Il faut noter que par contre le premier empereur chrétien fait que la loi continue à considérer comme licites les relations sexuelles entre un maître et une femme esclave. Mettant en pratique les enseignements de la Bible, Constantin durcit significativement la condition des esclaves: par exemple, tuer un esclave en le frappant n'est plus considéré un meurtre que si l'on prouve qu'il y avait intention de tuer.

Puis la loi devient encore plus clémentaire pour les maîtres cruels lorsque Constantin, en 326, interdit toute enquête à l'encontre d'un maître dont l'esclave serait mort des suites d'une punition physique. Les esclaves fuyards auront désormais le pied coupé ou seront mis à mort.

Enfin, dureté suprême, Constantin non seulement interdit aux esclaves le recours à la justice, mais dispose que tout esclave ou serviteur qui déposerait plainte contre son maître (sauf dans le cas des délits suivants : adultère, haute trahison, fraude fiscale) sera exécuté de suite, sans témoins et sans enquête.

La liste des délits pour lesquels la dénonciation du maître par un esclave est révélatrice de l'échelle des valeurs chrétiennes: le meurtre n'y figure pas, pas plus que vol ou le viol: ces crimes sont, pour l'empereur chrétien, moins importants que l'adultère: on décèle là à nouveau cette obsession étrange, si caractéristique du christianisme, pour le non-respect des interdits sexuels.

C'est aussi en cette année 326 que le terme de "concubinage" fait son entrée dans le droit romain : les concubins sont soumis à des tracasseries administratives sans précédents dans l'histoire romaine : il leur est interdit d'acquérir des propriétés immobilières et leur citoyenneté romaine leur est retirée.

D'autre part, mettant en pratique ce que les chrétiens appellent volontiers la charité envers les pauvres, Constantin fait voter une loi qui permet aux familles nécessiteuses de vendre leurs enfants comme esclaves, ce qui était évidemment interdit.

363 - Un meurtre pour réaliser une prophétie

En 361, l'empereur Julien rétablit la liberté de religion dans l'empire. Il aurait pu passer à l'histoire comme Julien le Philosophe, ou Julien le Soldat en raison de ses succès militaires en Gaule et contre la Perse, mais sa décision de tolérer dans l'Empire les différentes sectes chrétiennes, ainsi que les autres religions, lui attire la foudre des chrétiens : après sa mort, il entrera dans l'histoire comme Julien l'Apostat.

Peu après son arrivée au pouvoir, il publie plusieurs livres à la gloire des vieux dieux ainsi que d'autres, polémiques, contre diverses sectes philosophiques et, naturellement, contre le christianisme.

Notons à ce sujet que son traité "Contre les Galiléens" (= les Chrétiens) est à peu près totalement perdu. Il n'en reste que des bribes difficilement exploitables. Même les réfutations qu'en ont faites les Chrétiens contemporains ont disparu, ou ont été expurgées des citations de l'œuvre de Julien.

Un des rares extraits qui nous est parvenu dit : "Il me semble bon d'exposer à tous les hommes les raisons qui m'ont persuadé que la machination des Galiléens n'est qu'une fiction humaine, forgée par le vice. Bien que cette fourberie n'ait rien de divin, elle a dupé la partie de notre âme qui aime les fables, qui est puérile et insensée, et elle lui a fait ajouter foi à ces monstruosité" [Julien, Contre les Galiléens, traduction de Christopher Gérard, éditions Ousia, 1995].

Bien sûr, les chrétiens se mobilisent rapidement contre cette liberté religieuse qui leur est intolérable. Ils se lancent donc dans des actions de provocation, espérant déclencher ces "persécutions" dont ils sont si friands pour pouvoir avoir des martyrs.

ENTRE AUTRES, LES CHRÉTIENS :

- * profanent, puis incendient, puis incendient le temple de Daphné, près d'Antioche, où l'Empereur résidait
- * sabotent des travaux de reconstruction du Temple de Jérusalem
- * détruisent le temple de la Fortune à Césarée de Cappadoce
- * détruisent, à Pessinonte, sous les yeux de l'Empereur, l'autel de Cybèle, mère des dieux, une divinité à la gloire de laquelle Julien avait composé un traité

Cependant, Julien ne se vengea de ces crimes que par un pamphlet, intitulé "L'Ennemi de la Barbe", une satire mordante, autant dirigée contre sa propre personne que contre les frivoles habitants d'Antioche.

Julien payera de sa vie ses excès de mansuétude envers les chrétiens, en particulier contre Athanase, évêque d'Alexandrie. Athanase était un individu au passé criminel, qui avait été chassé de son siège épiscopal suite à des disputes entre les sectes chrétiennes.

L'édit de 361 lui permet de retourner à Alexandrie, Il y excite une foule de fanatiques qui massacrent l'évêque arien de la ville Georges de Cappadoce et jette les lambeaux de son corps dans le Nil.

L'évêque Georges était lui aussi un individu pour le moins discutable, qui avait pillé maints temples de l'Égypte antique, mais ce meurtre attire

l'attention de l'Empereur sur le passé d'Athanase, et il ordonne son bannissement hors d'Égypte.

Sans attendre l'intervention de la force publique, Athanase se retire dans le désert, se cache chez de moines, et prophétise la mort de l'Empereur : "Le Charpentier (=Jésus) prépare un cercueil (pour Julien)" annonce-t-il aux foules de fanatiques qui viennent l'écouter prêcher dans le désert.

Mais Athanase est un homme intelligent, qui sait qu'il faut parfois des actions concrètes pour aider à réaliser des prophéties. Il promet la gloire éternelle, la rémission de tous ses péchés et toutes les joies du Paradis à un soldat chrétien qui allait accompagner l'empereur dans sa grande expédition en Mésopotamie.

Le 26 juin 363, lors de la bataille décisive contre les Perses, il assassine Julien avec une lance dans le dos. On dit que Julien, mourant, aurait lancé au ciel quelques gouttes de son sang en s'écriant : "Tu as vaincu, Galiléen!". Sans doute ces propos sont-ils légendaires, mais Julien a peut-être réellement eu une telle pensée au moment où il s'effondrait et mourrait frappé dans le dos par un traître, pour cause de tolérance religieuse.

380

L'empereur Théodose proclame officiellement le christianisme comme seule "Religion d'état". Il faudra attendre 12 ans avant que tous les autres cultes ne soient définitivement interdits.

381

Théodose, empereur chrétien, lance la chasse aux hérétiques : les hérétiques sont des chrétiens qui ne reconnaissent pas dans certains points de détail de la doctrine chrétienne. A ces chrétiens non catholiques l'on interdit de: se réunir, d'enseigner, de discuter en public, d'ordonner des prêtres. Leurs églises sont confisquées au profit des évêques catholiques. Les hérétiques sont aussi exclus de la fonction publique. Pour certaines "hérésies", les mesures sont plus dures: peine de mort pour les manichéens, et l'on arrache les yeux aux évêques marcionites (une secte

gnostique chrétienne). Les livres sacrés des ariens - une secte chrétienne qui considérait que Jésus avait été créé par Dieu le Père - sont livrés aux flammes en de joyeux holocaustes. En 15 ans de règne, Théodose ne promulguera pas moins de 15 Édits de Persécution contre l'un ou l'autre des groupes hérétiques chrétiens.

382

Théodose, empereur chrétien, lance la chasse aux apostats : une série de lois promulguées en 381, 383 et 391, prévoient bannissement social des apostats. Celui qui abandonne le christianisme au profit de toute autre religion, y compris le judaïsme : l'apostat sera exproprié, il lui sera interdit d'hériter, de participer à la vie sociale et de déménager : la loi spécifie clairement que l'apostat doit continuer à vivre au lieu où il vit, tout en étant exilé de la société, car cela est plus dur qu'un exil dans des terres lointaines.

385

Théophile (aujourd'hui Saint Théophile) est nommé patriarche d'Alexandrie. Il commence aussitôt une violente campagne de destruction de tous les temples et sanctuaires non chrétiens. Il a l'appui du pieux empereur Théodose. On doit à Théophile la destruction, à Alexandrie, des temples de Mythriade et Dyonisius. Cette folie destructrice culminera en 391, avec la destruction du temple de Sérapis et de sa bibliothèque. Les pierres des sanctuaires détruits seront utilisées pour édifier des églises pour la nouvelle religion unique, le christianisme.

Ensuite, sans doute pour montrer qu'il est capable de persécuter aussi des chrétiens (dans la mesure où ils ne sont pas 100% orthodoxes), Théophile commande personnellement les troupes qui attaquent et détruisent les monastères qui adhéraient aux idées d'Origène, un théologien chrétien qui fut déclaré hérétique car il soutenait que dieu était purement immatériel.

C'est aussi en 385 que, pour la première fois, un hérétique est condamné à être brûlé vif, après avoir subi la torture. Cette pratique se généralisera à partir de 447.

389

Pour la première fois, un évêque dicte à un empereur la politique à suivre: Saint Ambroise de Milan, en pleine cathédrale, se lève et, avec ce sens de la charité si particulier que les chrétiens ont, impose à l'empereur d'annuler l'ordre que ce dernier avait donné à l'évêque de Callinicum sur l'Euphrate de reconstruire une synagogue que l'évêque et sa congrégation avaient détruite. L'église prend ainsi parti, dès ses débuts, pour les brûleurs de synagogues, parti qu'elle continuera à soutenir jusqu'aux années 1940.

390

L'empereur Théodose, pieux catholique, introduit la peine de mort pour toute personne qui fêterait Pâque à une date autre que celle qu'avait imposée le concile de Nicée, et publie un édit qui interdit définitivement le culte de dieux autres que le dieu chrétien dans tout l'empire romain.

DÉBUT DES ANNÉES 390

Suite à l'édit de 390 du pieux empereur chrétien Théodose, peu à peu, les temples non chrétiens sont fermés au culte, les processions "païennes" sont interdites. Cette suppression de la liberté de religion au profit exclusif du christianisme cause parfois des émeutes, comme celles de 408 à Calama en Numidie. Dans le cadre de cette campagne pour l'éradication de tout ce qui n'est pas chrétien dans l'empire, l'empereur fait aussi, en 393, interdire les jeux olympiques.

Cette campagne d'interdiction est l'occasion de violents pogroms antipaïens. C'est dans ce cadre que les chrétiens abattent le temple de Sérapis à Alexandrie. En Gaule, le bon Saint Martin, celui qui avait donné la moitié de son manteau à un pauvre en plein hiver, parcourait les campagnes, accompagné d'une horde de moines fanatiques, détruisant tous les symboles de l'ancienne religion et convertissant les païens récalcitrants à coups de gourdin.

À Rome, Théodose imposa, à l'instigation du pape Sirice, un serment solennel aux sénateurs romains. Ils devaient solennellement renoncer au culte de Jupiter et jurer fidélité au Christ. La statue de la Victoire est enlevée du Sénat et remplacée par un crucifix.

C'est à la même époque qu'ont lieu en Germanie les premières exécutions de non chrétiens, une belle tradition que l'église développera avec l'inquisition et perpétuera ensuite jusqu'en 1826.

391

Une foule de chrétiens comprenant grand nombre de moines fanatiques venus du désert, guidés par Saint Athanase et Saint Théophile, abat le temple et la grande statue de Sérapis à Alexandrie, deux chefs d'œuvre de l'Antiquité. La collection de littérature du temple est également détruite. Plusieurs païens sont tués dans l'assaut du temple, les statues d'or du temple sont fondues, et le précieux métal est incorporé dans le trésor de l'épiscopat.

401

Saint Augustin, évêque de Carthage, Docteur de l'Église, est considéré comme le plus grand penseur de l'église antique, et sa Théorie de la guerre juste servira plus tard à justifier les croisades. Mais l'église a soin aujourd'hui d'être très discrète sur l'œuvre de destruction de temples et statues à laquelle le saint consacra de son vivant tant d'énergie. Dès 399, on commence à Carthage à détruire temples et statues païennes. Saint Augustin applaudit. Constatant que l'enthousiasme destructeur de la populace catholique risque de faiblir, en juin 401, Saint Augustin emploie l'humour (chose rare dans l'histoire chrétienne), au cours d'une messe dominicale, pour relancer la folie destructrice: "Il est écrit Herculi Deo au pied d'une statue d'Hercule. Mais pourquoi ne parle-t-il pas ? Il est aussi muet que son épitaphe". La foule des croyants rigole. Saint Augustin lance alors "À Rome, les temples sont fermés, les idoles détruites ! Comme à Rome, ainsi à Carthage". Des bandes de catholiques enragés se lancent alors à l'assaut des statues et temples encore debout en ville et les détruisent.

408

Les émeutes de Calama : enivré par son succès à Carthage, Saint Augustin exige la destruction de temples et statues aussi dans les villes de province. Peu à peu la parole du saint homme se répand dans l'Afrique du Nord, et des hordes de chrétiens se lancent à l'assaut des temples et des statues.

À Calama (aujourd'hui Guelma en Algérie), une émeute éclate lorsque les chrétiens s'attaquent au temple d'Hercule : 60 personnes, chrétiens et païens, meurent dans la bagarre.

412

Cyrille (aujourd'hui Saint Cyrille, Docteur de l'Église), est nommé évêque d'Alexandrie et succède ainsi à son oncle Théophile. Il excite les sentiments antisémites diffus parmi les chrétiens de la ville, et, à la tête d'une foule de chrétiens, incendie les synagogues de la ville et fait fuir les juifs. Il encourage ensuite les chrétiens à se saisir des biens que les juifs ont dû laisser derrière eux.

415

Hypatia, la dernière grande mathématicienne de l'école d'Alexandrie, par ailleurs fille de Théon d'Alexandrie, directeur de la bibliothèque, **est tuée par une foule de moines chrétiens inspirés par Cyrille, patriarche d'Alexandrie, que l'église canonisera.**

Après le lynchage par la foule, le corps de la mathématicienne est traîné dans la cathédrale par un groupe de moines aux ordres de Cyrille, et est mis en pièces à coups de fragments de tuiles. La motivation des chrétiens est que Hypatia, brillante enseignante de mathématiques, représentait une menace pour la diffusion du christianisme, en raison de son enseignement des sciences et du Néoplatonisme.

Le fait qu'elle était une femme, de plus, dit-on, belle et charismatique, rendait son existence encore plus intolérable aux yeux des chrétiens. Son assassinat marqua d'ailleurs un tournant: **après sa mort, de nombreux chercheurs et philosophes quittent Alexandrie pour l'Inde et la Perse, et**

Alexandrie cesse d'être le grand centre de l'enseignement et de la science du monde antique. Désormais, la science régressera en Occident, et ne retrouvera un niveau comparable à celui de l'Alexandrie antique qu'à l'aube de la révolution industrielle.

Les travaux de l'école d'Alexandrie concernant les mathématiques, la physique et l'astronomie seront préservés, en partie, par les Arabes, les Perses, les Indiens et aussi en Chine. L'Occident, pour sa part, plonge dans l'obscurantisme et ne commencera à en sortir que plus d'un millénaire plus tard.

En reconnaissance de ses mérites en matière de persécution de la communauté scientifique et des Juifs d'Alexandrie, Cyrille sera d'abord canonisé, puis promu à "Docteur de l'Église" en 1882.

532

L'empereur Justinien fait fermer l'école de philosophie d'Athènes, considérée comme le dernier bastion du paganisme. **Désormais, l'obscurantisme et l'ignorance règnent en maîtres dans tout le bassin méditerranéen.** Les maîtres de l'école doivent quant à eux s'exiler en Perse.

590

Grégoire I, dit Le Grand, aujourd'hui Saint Grégoire, devient Pape. Il est considéré comme l'inventeur de la croisade. En effet, il envoie à Gennadius, gouverneur d'Afrique pour l'Empire Romain d'Orient, une longue lettre l'incitant à "engager de nombreuses guerres" ayant pour but de convertir de force au christianisme les populations des terres conquises.

Saint Grégoire s'occupe aussi activement de la conversion des juifs au christianisme, en leur offrant des avantages financiers, tout en approuvant la politique de conversion forcée pratiquée à l'époque par le roi Wisigoth en Espagne. Ce saint homme est aussi un farouche adversaire des sciences et de la connaissance rationnelle. L'on connaît de lui une lettre à l'évêque de Vienne (France) où il écrit: "Nous avons eu voix d'une

information dont je ne peux référer sans honte : il semble que dans ta congrégation l'on enseigne la grammaire". Outre la grammaire, il décourage ou interdit l'enseignement de la culture gréco-romaine en général, y compris les langues, la science, la philosophie et la mythologie.

En raison de son action contre la culture et son encouragement de la guerre sainte, Saint Grégoire Le Grand est considéré comme le fondateur de la doctrine sociale chrétienne qui sera réalisée pendant le Moyen Âge en Europe.

VII^{ème} - XV^{ème} siècle

Le "Moyen Âge Chrétien". Profitant de la disparition des grandes bibliothèques romaines et de l'absence quasi-totale d'activité d'édition en Europe, l'église obtient de fait un monopole sur l'ensemble de l'écrit et de l'information. Le peuple est laissé volontairement dans l'ignorance, on le décourage de lire la Bible au cas où il aurait accès à un exemplaire.

Dès le XIII^{ème} siècle, l'inquisition interdira même formellement la possession de livres de l'Ancien Testament.

Peu à peu, l'église impose sa grippe sur la société. L'inquisition, le célibat des prêtres, le caractère obligatoire du mariage avant toute relation sexuelle, sont toutes des institutions qui datent de cette époque.

C'est aussi à cette époque que se développe ce qui deviendra une des plus riches traditions chrétiennes : brûler vifs des gens. **Environ 1 million de "sorcières" seront brûlées au cours du Moyen Âge.** Les villes rivalisent pour battre le record du nombre de sorcières brûlées en un an.

Un record durable est établi par la ville de Bamberg, siège épiscopal, qui brûle 600 sorcières en un an.

Nombre de membres de la hiérarchie ecclésiastique regrettent encore aujourd'hui cette époque où l'église dominait la vie de la société : les clercs chrétiens regrettent la "spiritualité" de l'époque, son art, qui laissait une large place à la mort - sujet qui a toujours passionné les chrétiens - et à de la musique envoûtante.

804

L'empereur chrétien Charlemagne convertit nombre de Saxons, en leur proposant le choix suivant : se convertir au catholicisme, ou avoir la tête coupée. Plusieurs dizaines de milliers de têtes tombent, avec la bénédiction de l'église: les prêtres présents participent au jeu de l'empereur.

897 - Un pape juge son prédécesseur

Étienne VI fait déterrer le cadavre de son prédécesseur, le pape Formose, plusieurs mois après l'enterrement. Il fait traîner le cadavre par les pieds devant un synode qu'il avait convoqué. Là, ayant solennellement condamné le défunt, il ordonne de lui couper trois doigts de la main droite, puis fait jeter le cadavre dans le Tibre. Son corps sera récupéré et enterré de nouveau en cachette. Las, en 905, le nouveau pape, Sergius III, le fait déterrer une seconde fois. Il le fait revêtir des vêtements pontificaux et asseoir sur un trône et le fait juger encore une fois. Ensuite, l'on décapita le cadavre, on lui coupa encore trois doigts, puis le jeta de nouveau dans le Tibre. Cette fois-ci, personne ne prend la peine de récupérer et d'enterrer le cadavre.

XI^{ème} siècle

Schisme d'orient. Le patriarche de Constantinople prétend qu'il faut utiliser du pain avec levain pour l'Eucharistie, le rite théophage au centre de la messe chrétienne. **Le Pape, évêque de Rome, affirme qu'il faut du pain sans levain.** Sur cette question d'importance capitale, la chrétienté se scinde, et les deux patriarches, de Rome et Constantinople, s'excommunient mutuellement. Le schisme provoquera des morts jusqu'aux années 1990 (guerres civiles en Yougoslavie, catholiques contre orthodoxes).

XI^{ème} - XII^{ème} siècle

Face à la croissance de la population en Europe, l'Église propose une méthode de contrôle de la population "naturelle": les croisades. L'appel à la croisade est lancé en 1095. En 1099 Jérusalem est "libérée": lorsque les troupes croisées entrent dans la ville, le gouverneur musulman se rend contre la promesse que la population civile sera épargnée. Bien sûr, l'ensemble de la population (qui comprend essentiellement des juifs et des musulmans) est passée par les armes dans les heures qui suivent, mais les croisés ont soin de violer femmes et enfants avant de les égorger ou de leur ouvrir le ventre. On estime à 70.000 le nombre de civils massacrés.

La dernière phase du massacre se joue dans les synagogues et mosquées de la ville, où les habitants terrifiés se sont réfugiés: ils espèrent que le caractère religieux des lieux pourrait inspirer les pieux croisés à la clémence. Il n'en est bien sûr rien: les croisés entrent, et transforment les lieux de cultes en de vastes charniers. Le massacre des milliers de civils agglutinés dans la grande mosquée de l'esplanade du temple durera plusieurs heures. "Tout ce qui respire" dans la ville a été tué, reportent avec fierté les commandants des croisés.

1090 - 1153 Saint Bernard de Clairvaux, Docteur de l'Église, Doctor Mellifluus

Saint Bernard de Clairvaux est canonisé dès 1174, puis promu à Docteur de l'Église en 1830 avant d'être proclamé Doctor Mellifluus en 1953 par le pape Pie XII. Il est donc un exemple intéressant de ce que l'église catholique considère, au XX^{ème} siècle, comme un comportement exemplaire au Moyen Âge. En effet, les mérites de Saint Bernard sont grands : ses prêches pour la deuxième croisade convainquent maints jeunes européens d'aller exterminer les hérétiques en Orient. Après avoir, en 1146, prêché pour la deuxième croisade ensemble avec le roi de France en personne, il va en Allemagne prêcher la bonne parole avec une formule simple : la participation à la croisade est une bonne affaire, car elle donne automatiquement l'indulgence plénière pour tous les péchés.

Mais les allemands sont moins faciles à convaincre que les Français, d'autant plus qu'à leurs frontières vivent des slaves non christianisés, que l'on pourrait exterminer tout en s'épargnant le périlleux voyage jusqu'à la Palestine. Saint Bernard, pragmatique, obtient du Pape l'autorisation d'étendre la croisade, confirmée par la bulle papale *Divini Dispensatione*.

"LA MORT OU LE BAPTÊME" - SAINT BERNARD

Mais le saint homme a une crainte : que les soldats allemands ne soient trop doux avec les slaves. Ses prêches deviennent donc plus précis. Le but de l'entreprise est l'extermination (*Vernichtung*) des "Païens de l'autre côté de l'Elbe". Il insiste : le but n'est pas la reconquête de terrains, comme en Palestine, mais bien une œuvre d'extermination. Les armées des croisés doivent offrir à tous les païens rencontrés le choix suivant : "Extermination ou Conversion" (*Vernichtung oder Bekehrung*). Ensuite, la formule deviendra, pour des raisons de marketing & communication "La mort ou le baptême" (*Tod oder Taufe*). Le message est très bien compris par les slaves de l'Est de l'Elbe, qui accrochent tous à la porte de leurs maison des croix et déclarent accepter la nouvelle religion avec enthousiasme.

Saint Bernard sera déçu du peu de sang versé pendant cette croisade, alors que le Pape et la hiérarchie romaine se réjouiront de l'extension des évêchés d'Allemagne du Nord. Un autre motif de satisfaction sera que cette croisade portera à l'établissement durable d'ordres de moines-guerriers qui continueront pendant plusieurs siècle à porter la Bonne Nouvelle du christianisme par l'épée dans les peuples slaves d'Europe du Nord-Ouest, si bien que la Pologne et une partie significative de la population des pays baltes sont aujourd'hui catholiques.

Non content d'avoir réussi à exciter nombre de catholiques à tuer des mécréants, Saint Bernard entre aussi en conflit avec plusieurs théologiens de son temps, dont Gilbert de la Porrée, qui est finalement condamné et exécuté grâce à Saint Bernard, et Arnolfo da Brescia, dont les cendres sont, après l'exécution à Rome, dispersées dans le Tibre. De nombreux sermons de Saint Bernard nous sont parvenus, dont le plus important est semble-t-il celui intitulé "L'amour de Dieu".

1182

Les "pogroms latins" de Constantinople. Dans la ville du pieux patriarche qui mange du pain avec levain, s'établit, dans le début du XII siècle, une colonie de marchands "latins", essentiellement originaires de Venise, Gène, Pise et Amalfi.

Mais ces gens ont tout pour déplaire aux prélats orthodoxes : non seulement ils utilisent du pain sans levain pour le rite de l'eucharistie, mais ils font le signe de la croix dans le mauvais sens (de gauche à droite, et non de droite à gauche comme les orthodoxes) ! Les papes orthodoxes excitent la populace, et, enfin, en un jour radieux de mai 1182, la foule guidée par les papes se jette sur les "latins" : plusieurs milliers de "latins", hommes, femmes, enfants sont tués.

1204

La IV^{ème} croisade fait un détour par Constantinople, à l'époque la plus grande ville de la Chrétienté. Mais les chrétiens savent se faire entre eux ce qu'ils font à d'autres: pendant trois jours, Constantinople est mise à sac dans une orgie de violences innommables.

1208-1244

CROISADE CONTRE LES ALBIGEOIS

Pendant la deuxième moitié du XII^{ème} siècle, l'immoralité des clercs chrétiens scandalise de plus en plus les populations européennes. Un des résultats de ce scandale est le développement d'églises chrétiennes alternatives à l'église catholique, bien sûr immédiatement décrétées hérétiques par cette dernière.

Les plus importantes de ces hérésies sont **l'hérésie vaudoise et l'hérésie cathare (ou des Albigeois).** **Les vaudois sont des protestants avant la lettre qui décident que l'on peut se passer des prêtres pour adorer dieu.** Ils sont immédiatement pris en chasse par les autorités civiles et ecclésiastiques et doivent se réfugier dans des vallées alpines reculées.

L'hérésie des Albigeois prend une importance bien plus grande : une bonne partie de la population du Sud de la France adhère à cette doctrine qui **prêche une observance stricte des principes du Nouveau Testament chrétien, et impose en outre à ses "parfaits" des règles de vie très strictes**. Le pape Innocent III lance l'appel à la croisade contre ces hérétiques en 1208, et peu après les opérations militaires sont lancées.

Le 21 juillet 1209, l'armée croisée, guidée par Arnaud Amaury, Prieur général de l'Ordre de Cîteaux, chef légat du pape, atteint la ville catholique de Béziers. Amaury remet alors à l'évêque de la ville une liste de 222 noms d'hérétiques cathares ou vaudois, lui intimant de les livrer aux croisés, ou bien de quitter la ville en y abandonnant les 222 malheureux. En cas de refus, menace le père général des cisterciens, les catholiques subiront le même sort que les hérétiques. Seuls l'évêque et quelques catholiques quittent la ville. Le père général cistercien tient sa promesse: le lendemain, les croisés pénètrent dans la ville. Arnaud Amaury lance l'ordre qui assura sa postérité : "Tuez-les tous, dieu reconnaîtra les siens", et un carnage immense commence.

Environ 1000 personnes se réfugient dans l'église de Sainte Madeleine, espérant que les croisés n'oseront pas tuer en ce lieu. Vain espoir, tous, y compris des prêtres catholiques, sont massacrés. La ville est livrée aux flammes. Arnaud Amaury célèbre un Te Deum pour remercier Dieu d'une victoire si facile. Il a en effet motif de se réjouir, puisque l'on estime que 25.000 personnes ont été tuées pendant la journée, dont les 222 hérétiques recherchés. Les rares survivants errèrent plusieurs jours en agonisant autour de la ville, privés d'eau et de soins.

À part le cas célèbre de Béziers, cette guerre est le théâtre d'innombrables massacres de civils par les croisés. On citera l'exemple de Marmande : la ville se rend, en juin 1219, à une armée composée de 20 évêques, 600 chevaliers et 10.000 archers : la population de 5000 personnes est entièrement massacrée, y compris les femmes et les petits enfants. Le plus grand bûcher de la croisade est semble-t-il celui érigé après la chute, le 3 mai 1211, du château de Lavaur (près de Castres) : 400 cathares sont brûlés sur un seul bûcher! La châtelaine est livrée aux soldats, qui, une fois qu'ils ont fini de s'amuser, la jettent vivante dans un puits et ensuite la couvre de pierres.

La Provence et la région de Toulouse sont largement dépeuplées par cette guerre, qui est menée contre les populations civiles avec une férocité sans précédent en Europe depuis les invasions barbares. La population de nombreuses villes, dont Carcassonne, est entièrement exterminée. Des régions entières de Provence sont totalement vidées de la population autochtone, puis des paysans catholiques sont importés d'autres régions de France.

Cette guerre, qui se double d'un génocide, **ne s'arrêtera qu'avec la chute de Monségur**, dernière place-forte cathare, **en février 1244**. Le premier mars 1244, l'église catholique triomphante fait brûler vifs 205 hérétiques sur un seul grand bûcher. La civilisation d'Oc est détruite, la langue d'Oc ne survivra que par des écrits et par quelques troubadours. C'est pendant le génocide des cathares que l'église catholique crée l'institution de l'inquisition, qui continuera à brûler des suspects de sympathies cathares bien après la fin de la guerre. Par exemple, Guillaume Bélibaste, un parfait cathare vécu caché en Catalogne pendant des décennies. Rattrapé par l'inquisition, il sera brûlé vif en 1321 à Villerouge-Terménès (Aude), dont le château appartenait à l'archevêque de Narbonne.

1224 - La légalisation de l'exécution des hérétiques

L'empereur Frédéric II décrète que l'hérésie doit être punie par la mort ou par la perte de la langue, le choix étant laissé à la discrétion du juge. Cette idée de légaliser une pratique en vigueur depuis longtemps plaît aux seigneurs chrétiens, et une vague d'actes législatifs allant dans ce sens traverse l'Europe.

En 1231, la constitution Sicilienne rend absolu le décret de brûler les hérétiques, pour s'aligner à la pratique alors en vigueur en Allemagne.

À Venise, le serment ducal est modifié: tout nouveau Doge doit, dès 1240, juger de brûler tous les hérétiques.

En 1255, Alphonse X le Sage, roi de Castille et de Leon, ordonne de brûler sur le bûcher tous les chrétiens qui se convertiraient à l'Islam ou au judaïsme.

En 1270, une loi française rend obligatoire de punir les hérétiques par le bûcher, bien que ce châtement fût déjà habituel dans ce pays depuis des siècles. L'Angleterre, qui avait déjà à l'époque une fâcheuse tendance à n'adopter que tardivement les lois et coutumes européennes, n'adoptera une loi semblable qu'en 1401.

La pratique de la chasse aux hérétiques reste disparate et plus ou moins sévère dans les différents pays. Ainsi, alors qu'à Oxford, à partir de 1166 les hérétiques sont seulement marqués au fer rouge sur le visage, ils sont déjà mis à mort en grand nombre sur le continent. Par exemple, en 1199, à Strasbourg, on ne brûle pas moins de 90 hérétiques en un jour.

Ce sont ces disparités maintes fois constatées des pratiques qui pousseront l'église à créer l'inquisition.

1228 - Première loi antisémite espagnole

Le roi Jacques 1^{er} d'Aragon décide, après une réunion avec plusieurs évêques (les évêques de Vich, de Barcelone et de Gérone participèrent), **d'interdire aux juifs d'avoir des domestiques chrétiens.**

1234 - L'invention de l'étoile jaune

Le concile d'Arles décide d'introduire l'"obligation pour les juifs de porter sur eux des signes distinctifs". Avec une avance de plus de 500 ans sur les administrations douanières suisses et suédoises (qui demanderont en 1938 aux allemands d'apposer un "J" sur le passeport des juifs allemands), et sur l'administration nazie (qui fera sienne l'invention de l'étoile jaune obligatoire), **l'église catholique invente ainsi le concept d'apposer une marque sur les personnes à persécuter.** Il faut dire que cette invention chrétienne sera peu appliquée. Mais elle permet de relancer l'antisémitisme en Europe, dont les conséquences seront dès 1391 tragiques.

1226-1270

Louis IX Roi de France. Enfin un catholique réputé pieu et intègre accède à la couronne de France. L'église le canonise dès 1290, en reconnaissant ses mérites, qui, nul ne doute, sont exceptionnels. En effet, pendant son règne, Saint Louis lance deux croisades, qui se terminent toutes deux de manière catastrophique: peu importe, c'est l'intention (de tuer et de piller) qui compte aux yeux de la miséricordieuse église catholique ! Sur le plan intérieur, Saint Louis fait en sorte que la justice punisse de manière systématique les blasphémateurs : ils seront mis au pilori, et auront la langue percée au fer rouge.

1225-1274 - Saint Thomas, Docteur de l'Église, théoricien de l'extermination des hérétiques et Docteur angélique.

Saint Thomas est encore considéré aujourd'hui comme le grand philosophe catholique. En particulier, sa Summa Teologica est l'œuvre de référence de la scolastique catholique et est amplement et souvent citée par le pape Jean-Paul II dans ses encycliques. Saint Thomas justifie entre autre, dans la Summa Teologica, la nécessité de tuer les hérétiques :

""En ce qui concerne les hérétiques, il y a deux choses à considérer, une de leur côté, une autre du côté de l'Église. De leur côté il y a péché. Celui par lequel ils ont mérité non seulement d'être séparés de l'Église par l'excommunication, mais aussi d'être retranchés du monde par la mort. En effet, il est beaucoup plus grave de corrompre la foi qui assure la vie de l'âme que de falsifier la monnaie qui sert à la vie temporelle. Par conséquent, si les faux monnayeurs ou autres malfaiteurs sont immédiatement mis à mort en bonne justice par les princes séculiers, bien davantage les hérétiques, aussitôt qu'ils sont convaincus d'hérésie, peuvent-ils être non seulement excommuniés mais très justement mis à mort."" [Summa Teologica, Secunda Secundae Pars, Question 11, l'Hérésie, article 3]

Saint Thomas traite en détail la question dans ""quand faut-il tuer un hérétique : s'il renie l'hérésie, il ne faut pas le tuer, mais s'il récidive, il

faut impérativement le tuer. Mais, quand ceux qu'on a accueillis retombent de nouveau, il semble que ce soit le signe de leur inconstance en matière de foi. C'est pourquoi, s'ils reviennent ultérieurement, ils sont bien admis à la pénitence, non pas cependant au point d'éviter la sentence de mort." [Summa Teologica, Secunda Secundae Pars, Question 11, l'Hérésie, article 4]

Cette pratique sera institutionnalisée par l'inquisition. Au moment de monter sur le bûcher, l'hérétique aura la possibilité de se repentir, et de "mourir en bon chrétien". L'inquisition portera sa grande charité au point que celui qui se repent sur le bûcher sera tué par étranglement et non par les flammes.

St Thomas jette aussi les bases doctrinales de la persécution dont les juifs convertis seront victimes : "Les Juifs, s'ils n'ont nullement reçu la foi, ne doivent nullement y être forcés. Mais, s'ils ont reçu la foi, il faut qu'on les mette de force dans la nécessité de la garder." [Summa Teologica, Secunda Secundae Pars, Question 10, l'Infidélité en général, article 8]

Le Docteur angélique explique qu'il faut tolérer les rites des juifs, et c'est tout à son honneur, avant d'écrire: "Quant aux rites des autres infidèles, comme ils n'apportent aucun élément de vérité ni d'utilité, il n'y a pas de raison que ces rites soient tolérés." [Summa Teologica, Secunda Secundae Pars, Question 10, l'Infidélité en général, article 11]

Saint Thomas est considéré aujourd'hui par l'église comme le grand philosophe catholique par excellence. Le Thomisme est la philosophie officielle de l'église catholique. Pour s'en convaincre, il suffit de lire l'encyclique de Jean-Paul II "Foi et raison" (qui date de 1998, disponible sur le site du Vatican), consacrée au rapport entre philosophie et religion : le pape y cite à maintes reprises le Docteur angélique et aucun autre philosophe catholique.

1231

FONDATION DE L'INQUISITION. Jusqu'en 1231, la tâche de découvrir, démasquer et punir les hérétiques était du ressort des évêques. Mais avec le temps, cette tâche devient trop lourde pour ces bergers du bon peuple chrétien, qui ont tant d'autres lourdes tâches à assumer.

Le pape décide donc de créer une institution séparée, qui aura le temps et les moyens de se consacrer uniquement à l'éradication de l'hérésie et de la sorcellerie : L'INQUISITION. L'inquisition, au cours de son histoire, brûle plus de un million de personnes, essentiellement des hérétiques, des juifs et des musulmans convertis au christianisme et des "sorcières". La dernière sorcière sera brûlée en 1788. Le dernier "hérétique" devra attendre son tour jusqu'en 1826. L'inquisition et ses imitateurs protestants brûlent aussi des médecins et des scientifiques, lorsque l'occasion se présente.

L'église ne reniera jamais l'inquisition, et garantira la continuité historique de l'institution jusqu'à nos jours, en se limitant à en modifier le nom : il faudra attendre Pie X, en 1906, pour que le "Saint office de l'inquisition" soit renommé "Saint Office", et 1965 pour que ledit office soit rebaptisé "Congrégation pour la doctrine de la foi". Enfin, en 1997, le pape ouvre les archives du Saint Office, et des historiens triés sur le volet sont autorisés à y mener des recherches. Les estimations du nombre total de victimes de l'inquisition sont fortement revues à la hausse, le consensus tourne aujourd'hui autour du million de personnes exécutées, auxquelles il faut ajouter d'innombrables personnes torturées et dont les biens ont été saisis.

Souvent, les chrétiens d'aujourd'hui tendent à argumenter que l'inquisition ne serait qu'une erreur n'ayant rien à voir avec le christianisme véritable. Ils oublient que l'institution existe toujours, bien que sous un autre nom. Ils oublient aussi que les pratiques de l'inquisition (torture et exécution d'hérétiques) avaient commencé déjà peu après l'arrivée des chrétiens au pouvoir dans la Rome antique. L'inquisition en tant que pratique et institution traverse ainsi toute l'histoire du christianisme. Ils oublient aussi que le fondement de l'inquisition est à rechercher dans les Saintes Écritures, en particulier dans le Lévitique et ces deux versets du chapitre 22 de l'Exode :

Verset 18 : Tu ne laisseras point vivre la magicienne ("la sorcière" dans d'autres traductions).

Verset 20 : Celui qui offre des sacrifices à d'autres dieux qu'à l'Éternel seul sera voué à l'extermination.

Quant au mode d'exécution, le bûcher, il est aussi le résultat d'une lecture attentive de la Parole de Dieu : dans le deuxième livre des Rois, il est expliqué le sort que réserve le Roi Josias (dont il est dit, dans le même livre (ch. 23 verset 25) "Avant Josias, il n'y eut point de roi qui, comme lui, revînt à l'Éternel de tout son cœur, de toute son âme et de toute sa force, selon toute la loi de Moïse; et après lui, il n'en a point paru de semblable.") aux hérétiques de son temps, qui sont des prêtres qui ont voulu adorer dieu sur des monts autres que le mont du temple de Jérusalem (Ch. 23 verset 20):

"Il immola sur les autels tous les prêtres des hauts lieux, qui étaient là, et il y brûla des ossements d'hommes. Puis il retourna à Jérusalem".

Le même bon roi Josias s'était d'ailleurs lui aussi, comme l'inquisition, occupé aussi des "sorcières" de son temps : Ch. 23 verset 24 :

"De plus, Josias fit disparaître ceux qui évoquaient les esprits et ceux qui prédisaient l'avenir, et les téréphim, et les idoles, et toutes les abominations qui se voyaient dans le pays de Juda et à Jérusalem, afin de mettre en pratique les paroles de la loi, écrites dans le livre que le sacrificateur Hilkija avait trouvé dans la maison de l'Éternel".

Aujourd'hui, certains catholiques modérés et des protestants voudraient se distancer des agissements de l'inquisition et des chasseurs de sorcières protestants, et affirment que l'exécution par le feu d'hérétiques et de sorcières n'a rien de chrétien. Hélas, force est de constater que les inquisiteurs et leur imitateurs protestants agissaient conformément aux enseignements des textes fondateurs de leur religion, et beaucoup, sans doute la vaste majorité mais en tout cas les plus célèbres comme Bernard Gui, Torquemada, et plus tard le Cardinal Bellarmin, étaient des hommes d'une grande intégrité et certainement de bonne foi, sincèrement convaincus d'agir pour le bien, même si ce bien était la volonté cruelle de leur dieu cruel.

Les chrétiens qui essayent aujourd'hui de dissocier christianisme et inquisition oublient aussi que le personnel de l'inquisition fut fourni essentiellement par deux ordres religieux qui existent encore de nos jours, et qui restent généralement très populaires dans les milieux chrétiens de l'Occident à l'aube du XXI^{ème} siècle : les Franciscains et les Dominicains. Ces deux ordres pauvres, fondés au début du XIII^{ème} siècle, avaient déjà plusieurs milliers de membres en 1231. Ces deux ordres étaient aussi irréprochables l'un que l'autre, menant une vie pure, pleine de zèle religieux, à l'abri de toute corruption. Leurs principes fondamentaux sont : la pauvreté, le travail, l'humilité et la charité. Il est donc naturel que le Pape se tourne vers ces chrétiens intègres pour combattre l'hérésie et la sorcellerie. Dès 1244, les deux ordres dépendent uniquement de Rome. Les évêques étaient obligés de donner l'absolution à tout Dominicain ou Franciscain qui la demandait, sauf en cas de telles énormités que le pape seul pouvait être juge. Les prieurs des deux ordres mendiants sont eux autorisés à absoudre leurs frères de toutes les censures qui auraient pu leur être infligées et même de relever les ordres d'excommunication. En 1296, cette autonomie des ordres mendiants fut renforcée par une bulle papale qui libérait formellement les Dominicains et Franciscains de toute juridiction épiscopale et les statuts des ordres furent déclarés être les seules lois par lesquelles ils pouvaient être jugés. L'église avait ainsi à son service une véritable armée d'hommes entièrement dévoués à sa cause. Les premiers inquisiteurs furent tous Dominicains, mais dans les décennies qui suivirent, les postes d'inquisiteurs furent, dans de plus en plus de pays, répartis entre les deux ordres.

Dès qu'elle obtient l'autorisation de pratiquer la torture en 1251 par le pape Innocent IV, l'inquisition est en droit de juger et de torturer les hommes dès 14 ans, et les femmes dès 12 ans. Plus tard, l'Inquisition Espagnole supprimera cette discrimination, et, dans un souci d'égalité des sexes qui est tout à son honneur, s'autorisa à juger et à soumettre à la torture les enfants des deux sexes dès 10 ans. Pour torturer et juger des enfants plus jeunes, l'inquisition élaborait des stratagèmes légaux, le plus courant était celui de nommer un "curateur" qui avait la tutelle de l'enfant, et qui ensuite "assistait" l'enfant au cours de son procès.

Il y a eu des cas d'enfants de 7 ans accusés, torturés et condamnés comme hérétiques. Les enfants d'hérétiques étaient généralement considérés comme hérétiques eux-mêmes. Si leur âge ne leur permettait pas d'être torturés et jugés, ils étaient "endormis": on les plaçait dans un bassin d'eau tiède, on les ligotait, et on leur coupait les artères aux poignets. Cette méthode était considérée comme particulièrement "miséricordieuse" par les inquisiteurs.

1237 - On déterre et brûle des cadavres

À Toulouse, alors que la guerre contre l'hérésie cathare est encore en cours, **l'inquisition veut montrer que même la mort ne met pas l'hérétique à l'abri de l'inquisition**. On fait exhumer les corps de plusieurs personnes, dont des nobles, puis, après avoir déclaré qu'ils sont morts en état d'hérésie, on les fait traîner sur la place du Marché, où ils sont brûlés.

L'idée de déterrer des cadavres pour les brûler aura un franc succès, et continuera à être pratiquée tant par l'inquisition médiévale que, plus tard, par l'inquisition espagnole.

1251

Le pape Innocent IV autorise enfin l'inquisition à pratiquer la torture.

L'obtention d'aveux de culpabilité en est grandement facilitée.

L'inquisition peut prononcer, sur la base d'aveux arrachés par la torture, des peines allant d'une simple prière ou un jeûne jusqu'à la confiscation des biens et même la prison à vie. Par contre, elle ne peut prononcer de condamnation à mort. Avec une subtilité tellement caractéristique de l'église catholique, l'inquisition peut par contre "passer" un hérétique au bras séculier de la justice pour une condamnation à mort sur la base des aveux obtenus sous la torture par l'inquisition. Cette subtilité de procédure permettra à l'église d'affirmer, par la suite, qu'elle n'a tué personne.

Il faut bien noter que la mise à mort d'hérétiques date de bien avant l'inquisition: elle commença dès l'Antiquité. La nouveauté de 1231, est la fondation d'une institution spécialisée, chargée spécifiquement de la persécution des hérétiques. Il faut aussi prendre garde à la confusion

qu'entretient volontiers l'église catholique entre "les trois inquisitions": la médiévale, l'espagnole, et la "moderne" ou "romaine", cette dernière existant encore aujourd'hui: il s'agit en effet fondamentalement du même principe: l'on identifie les hérétiques, on les fait avouer par la torture, puis on les "abandonne" au bras séculier pour l'emprisonnement à vie ou la mort. Les différences entre les trois inquisitions sont essentiellement des détails de procédure et de hiérarchie: l'inquisition "médiévale" répond aux évêques et au pape, celle "espagnole" principalement aux Rois Très Catholiques, l'inquisition "romaine", qui date de la contre-réforme, uniquement et directement au Pape. Il faut noter que l'inquisition espagnole et celle "médiévale" coexisteront avec l'inquisition "romaine" pendant plusieurs siècles après la contre-réforme.

1310 - Le Grand Autodafé de Toulouse

L'inquisiteur Bernard Gui préside un spectacle des plus impressionnants: pendant 4 terribles journées, 18 personnes sont brûlées sur un bûcher devant leurs concitoyens. 65 sont emprisonnées à vie, dont 3 avec des chaînes, tandis que 20 sont condamnées à de terribles pèlerinages vers des terres lointaines d'où ils n'ont que peu de chances de revenir vivants.

Deux ans plus tard, le même Bernard Gui offre à Toulouse un nouveau grand spectacle, avec une innovation notable : les os de 36 morts sont exhumés et brûlés. Pour compléter le spectacle, 50 personnes sont condamnées à porter des croix et à des pèlerinages périlleux, 86 sont emprisonnées à vie. L'innovation consiste bien sûr à brûler, dans un même spectacle, les os d'hérétiques morts et des hérétiques vivants. En effet, le fait de déterrer des ossements pour les brûler était une pratique toulousaine depuis 1237.

QUELQUES CHIFFRES SUR LES CONDAMNATIONS DE L'INQUISITION

Les chrétiens du XX^{ème} et du XXI^{ème} siècle ont fait de grands efforts pour relativiser les crimes de l'inquisition. Ils insistent sur le fait que les condamnations à mort ne représentaient qu'une minorité des condamnations. Cela est vrai, mais il faut avoir à l'esprit quelles étaient les autres condamnations :

* **Le port des croix** consistait à devoir porter à vie, ou pour plusieurs années, le San-benito: un vêtement sur lequel des croix étaient cousues. Le condamné ne pouvait enlever cette marque d'infamie que dans l'intimité de son logement, et tous ses biens lui étaient confisqués. Le port des croix était donc une condamnation à la honte et à l'exclusion sociale.

* **L'emprisonnement** était en général un emprisonnement **à vie**. Une vie très courte, étant donné les conditions des prisons de l'époque, de l'ordre de quelques semaines pour la vaste majorité des cas. Souvent, des accusés mourraient en prison pendant la procédure. Ce fut le cas par exemple de 10 prisonniers qui, dans le grand autodafé de Toulouse de 1310, moururent en prison entre le moment où ils avaient confessé leur hérésie sous la torture et avant même d'avoir été condamnés.

* **Les pèlerinages**, en ces époques où les voyages étaient très périlleux, équivalaient en pratique à des condamnations à mort : les retours d'un pèlerin condamné par l'inquisition étaient des événements rares.

Il faut ajouter à ces considérations un commentaire sur le sort de ceux qui n'étaient pas condamnés. Un pourcentage qui n'est pas connu avec précision, mais de l'ordre de **10% des accusés échappaient à la condamnation. Cela impliquait de résister à la torture sans confesser.** Ces survivants étaient donc des estropiés graves, qui survivaient mais étaient incapables de travailler ou d'avoir une vie plus ou moins normale.

Le Registre des Sentences de Bernard Gui, inquisiteur à Toulouse, couvrant une période de 1308 à 1322, révèle les chiffres suivants concernant les condamnations:

- ◆ Remis au bras séculier et brûlés : 40
- ◆ Emprisonnés 300
- ◆ Condamnés à porter des croix : 138
- ◆ Condamnés à des pèlerinages : 16
- ◆ Bannis en terre Sainte : 1
- ◆ Maisons détruites : 16
- ◆ Condamnation du Talmud : 1
- ◆ Fugitifs : 36
- ◆ Os exhumés et brûlés : 67
- ◆ Os Exhumés de ceux qui auraient dû être emprisonnés: 21

On voit donc que sur un total d'accusés vivants de 548, pas moins de 356 (soit 65%) sont condamnés à mort ou à une peine équivalente à la peine de mort. Le chiffre de 40 condamnés à mort (7%) est donc fortement trompeur.

1314 - Le premier Autodafé en Espagne

Contrairement à ce que l'on croit parfois, **l'inquisition ne fut pas une invention espagnole**. Mais ce pays, parti en retard, met les bouchées doubles pour rattraper, puis dépasser les autres pays européens. En Aragon le 12 mai 1314, 6 hérétiques vivants et plusieurs cadavres exhumés sont brûlés devant la foule en délire. L'autodafé espagnol est un spectacle complexe : D'abord, une cérémonie religieuse a lieu dans une église, au cours de laquelle on "réconciliait" les hérétiques (ceux vivants, pas les morts!) avec l'Église. Puis, les hérétiques étaient "abandonnés au bras séculier" qui s'occupait de leur exécution. Pour parfaire l'hypocrisie, les fonctionnaires séculiers ne participaient pas à la cérémonie religieuse. 40 jours d'indulgence étaient promis à tout fidèle qui assistait à l'autodafé. Très rapidement, l'Espagne devient le pays des grands autodafés : ainsi, en 1360, à Valence, on ne brûle pas moins de 80 hérétiques en un seul autodafé. Le record espagnol, jamais battu à ce jour, est de 107 hérétiques exécutées en un autodafé, en 1499 à Cordoue.

AUTODAFÉ - 400 ANS AVANT LES NAZIS, DES CHRÉTIENS BRÛLENT DES LIVRES QUI ONT L'HEUR DE LEUR DÉPLAIRE.

En Espagne, l'inquisition brûle des centaines de milliers de livres au cours de son histoire, essentiellement des Anciens Testaments et des livres de prières juives pris à des conversos.

Brûler des livres est une tradition plurimillénaire des chrétiens. Saint Paul déjà brûlait des livres avec ses disciples. Les proto-chrétiens, déjà, avaient la fort mauvaise habitude d'incendier des bibliothèques, surtout lorsqu'elles étaient rattachées à des temples. Saint Grégoire le Grand inaugura son pontificat en mettant le feu à une grande bibliothèque sur le Palatin.

Actuellement, les catholiques ont certes renoncé à cet usage, mais pas les protestants Nord-Américains. À l'aube du III^{ème} millénaire, les Southern Baptists, une des plus grandes églises protestantes américaines, s'adonnent à de fréquents bûchers de livres. Les Harry Potter sont parmi leurs favoris pour ces exercices.

1347-54

Dans toute l'Europe sévit la Mort Noire, première grande épidémie de peste du continent. Les prélats catholiques ont tôt fait de désigner les coupables : des juifs auraient empoisonnés les puits. Le bruit se répand dans toute l'Europe, et d'innombrables Pogroms se succèdent.

En Allemagne, on comptabilise 350 communautés juives totalement anéanties par des Pogroms dans cette période. Dans de nombreuses villes, l'on interdit ensuite l'entrée de la ville aux juifs, et cette interdiction restera en vigueur dans bien des villes importantes (comme Nuremberg par exemple) jusqu'au XVIII^{ème} siècle.

En Italie, à Milan, les autorités civiles et religieuses ayant procédé à l'exécution sur le bûcher des "untori" juifs (c'est ainsi que l'on appelle en italien les malheureux suspectés d'empoisonner les puits), elles élèvent une colonne commémorative pour célébrer leur exploit. La colonne passera à l'histoire sous le nom de "Colonna infame" lorsque, au XIX^{ème} siècle, le romancier Manzoni aura, le premier, des siècles après les faits, le courage de dénoncer ce monument ignoble à la perversion religieuse.

1391 - Les débuts de la violence contre les Juifs en Espagne

Pendant la domination des Maures en Espagne, les 3 monothéismes méditerranéens (Islam, Judaïsme, christianisme) avaient coexisté pacifiquement pendant plusieurs siècles. Mais cette coexistence de plusieurs religions sur un sol désormais contrôlé par des rois chrétiens déplaît aux prélats catholiques, qui n'ont de cesse de répandre l'antisémitisme dans la populace et aussi dans les plus hautes sphères du

pouvoir. En 1391, la populace excitée par les prélats détruit les ghettos juifs de Séville, Barcelone, Valence, Tolède et d'autres centres importants. La furie destructrice de cette année culmine en juin à Séville, où la foule, excitée par l'archidiacre Martinez, tue plus de 4000 juifs.

1415

Dans les années 1390, un prêtre de Prague commence à prêcher en tchèque plutôt que en latin : pour cette idée saugrenue de parler une langue que les fidèles comprennent, Jan Hus est accusé d'hérésie. Il fuit Prague. Lorsque le concile de Constance est convoqué, l'empereur d'Allemagne propose à Hus un sauf-conduit pour lui permettre d'aller exposer son point de vue au concile, mais c'est évidemment un piège : peu après son arrivée, il est emprisonné et mis au secret en novembre 1414. Suit un classique procès d'inquisition, qui conclut à la culpabilité de Jan Hus, hérétique obstiné et impénitent : il est mis à mort sur le bûcher le 6 juillet 1415.

1478 - Fondation de l'Inquisition Espagnole

L'Espagne, désormais unifiée par le mariage d'Isabelle de Castille et Ferdinand d'Aragon, **est un pays qui se définit, à cette époque, essentiellement dans son opposition aux musulmans**, qui dominent encore à cette date le Sud de la péninsule. Afin de combattre plus efficacement l'hérésie dans leur pays, Isabelle et Ferdinand obtiennent du pape Sixte IV, le pouvoir de nommer les Grands inquisiteurs en Castille et en Aragon. La décision a surtout des implications financières, puisque l'inquisition confisque les biens des condamnés. Mais le pape accepte, entre autre parce qu'il croit à la promesse des souverains espagnols, lesquels se sont engagés à utiliser les fonds pour financer la guerre contre les arabes, alors que, depuis Saint Grégoire Le Grand, les papes sont devenus friands de guerres contre les infidèles.

1483

Tomás de Torquemada est nommé Grand Inquisiteur de Castille. Ce moine dominicain fait un ample usage de la torture et de la confiscation des biens de ses victimes. Les estimations du nombre de personnes brûlées pendant son mandat varient, selon les historiens d'environ 2000 à 8800 brûlés vifs auxquels il convient d'ajouter 9654 torturés ou emprisonnés à vie.

Torquemada deviendra le symbole vivant de l'inquisition. Le pape Eugène IV le nommera "défenseur de la foi". L'historien catholique espagnol Sebastian de Olmeda l'appellera "Lumière de l'Espagne, sauveur de son pays, honneur de son ordre". Certains catholiques, désireux de débarrasser l'histoire de leur église de cet encombrant personnage, ont inventé et décrit un Torquemada désireux de s'enrichir et violant des femmes. Or, la réalité est autre.

L'homme est incontestablement d'une grande intégrité. Il refusera systématiquement des promotions hiérarchiques dans l'église et dans son ordre. Il ne cherchera jamais à obtenir un avantage financier pour son ordre. Il aurait pu devenir évêque et même cardinal avec facilité. Ses biens personnels ne s'accrurent pas d'un centime au cours de ses longues années comme inquisiteur. Il n'utilisait que des vêtements simples de toile de chanvres et de coton, refusant ceux en lin. Patriote et chrétien, il participe à la politique de christianisation de l'Espagne en mettant en œuvre deux préceptes qui figurent dans le chapitre 22 de l'Exode, un des textes fondamentaux de la Bible :

- ◆ **Verset 18** : Tu ne laisseras point vivre la magicienne ("la sorcière" dans d'autres traductions).
- ◆ **Verset 20** : Celui qui offre des sacrifices à d'autres dieux qu'à l'Éternel seul sera voué à l'extermination.

Torquemada considérait sa mission comme sacrée. Son bagage culturel était imposant, son esprit large et son intelligence ouverte. Il n'était pas un fou ou un criminel au sens classique du terme, mais un chrétien sincère, instruit, et en même temps un Espagnol patriote, convaincu que les conversos et les hérétiques étaient un danger pour l'Espagne et la foi, et donc qu'il devait les combattre.

Dans les dernières années de sa vie, Torquemada investira toute son intelligence dans la rédaction d'un code inquisitorial, qu'il continuera à affiner jusqu'à une dernière édition en 1498, quelques mois avant sa mort. Ce code contient nombre de sages dispositions, comme le fait qu'il faut qu'au moins **un, mais de préférence deux inquisiteurs doivent toujours être présent pendant les tortures des accusés.**

LA TORTURE SOUS TORQUEMADA:

Sous Torquemada, la torture est standardisée, laissant peu de place aux fantaisies perverses de bourreaux et inquisiteurs. Une procédure précise sera désormais suivie : dans un premier temps, les bourreaux, habillés de longues tuniques noires, des capuchons baissés sur la tête avec deux trous pour les yeux, un pour le nez et un pour la bouche, saisissent l'hérétique et le déshabillaient jusqu'à la ceinture. Alors les inquisiteurs se placent devant l'hérétique et, à plusieurs reprises, le supplie de confesser ses fautes. Si l'hérétique s'obstine à nier, alors les inquisiteurs ordonnent qu'il soit torturé, en avertissant tout d'abord l'hérétique qui va être torturé que, en cas de lésion, de fracture des membres ou de mort, la responsabilité doit être rejetée uniquement sur l'hérétique lui-même, car les tortures ne sont que la suite de son entêtement récalcitrant.

La première phase du supplice était celle de la corde : les mains liées derrière le dos avec une corde qui glissait dans une poulie attachée au plafond, l'hérétique était soulevé et maintenu en suspension pendant un certain temps. Puis à l'improviste le bourreau lâchait la corde et le corps retombait alors brusquement jusqu'à environ 20 cm du sol : les jointures se déboîtaient sous le choc, tandis que la corde, souvent, coupait la chair des poignets jusqu'aux nerfs. Cette torture durait une heure et même plus.

La torture à l'eau constituait la deuxième phase : on liait étroitement la personne après l'avoir étendue sur une sorte de chevalet en bois n'ayant comme support qu'une barre transversale, sur laquelle le corps, retombant en arrière, se courbait, amenant le patient en position renversée, les pieds vers le haut et la tête en bas. À cause de cette position, la respiration devenait extrêmement difficile et les mouvements que l'hérétique faisait automatiquement pour trouver un peu d'air provoquaient la torsion des mains et des pieds liés, et les cordes

blessaient les tissus. On introduisait alors dans la bouche, en le faisant arriver jusqu'au fond de la gorge, un linge fin imbibé d'eau qui était disposé de façon à recouvrir entièrement les narines. C'est alors que l'on versait de l'eau dans la bouche, goutte à goutte, si lentement que l'hérétique torturé en buvait environ un litre par heure. Le malheureux n'avait à aucun moment la possibilité de respirer librement. Dans ses efforts pour aspirer de l'air, il engloutissait de l'eau, et il en résultait une rupture des vaisseaux sanguins de la gorge : le chiffon était généralement retiré imbibé de sang.

Le troisième degré de la torture, le feu, était pratiqué en liant les mains et les pieds de façon à rendre impossible au prisonnier tout changement de position. Puis on frottait ses pieds avec de l'huile, du lard ou une autre matière grasseuse et on les exposait devant un feu jusqu'à ce que la peau se gerce et que les os et les nerfs se découvrent complètement.

Il faut préciser que les inquisiteurs savaient qu'ils torturaient parfois des catholiques irréprochables. L'on sait que la chose a dû être discutée à l'intérieur de l'église, car le Cardinal Jiménez de Cisneros a écrit que les catholiques, s'ils étaient injustement torturés, selon les lois de l'inquisition, s'envolaient directement au paradis.

La torture pouvait être, dans l'inquisition espagnole, appliquée aux enfants à partir de 10 ans et aux vieux jusqu'à seulement 60 ans.

1485 - Le Martyr de Saint Pedro Arbuès

La nuit du 15 septembre 1485, l'inquisiteur d'Aragon, collègue de Torquemada, **Pedro Arbuès**, est agenouillé en prière devant le grand autel de la cathédrale de Saragosse quand huit tueurs surgissent : l'homme sait qu'il n'a pas que des amis et porte un casque et une cotte de maille, mais rien n'y fait : **un poignard traverse entièrement son cou, il s'effondre et meurt peu après** entouré des chanoines de la cathédrale accourus à son secours.

Aussitôt l'inquisition se déchaîne : on accuse les conversos d'être derrière le crime. Dès décembre 1485, et jusqu'en 1492, l'on exécutera des "coupables" de la grande conjuration contre Saint Pedro. Les peines pour les tueurs présumés furent sévères : l'un d'eux eut les deux mains

tranchées et clouées au portail du palais des députés, puis fut décapité. Son corps fut ensuite écartelé, et les morceaux de son corps pendus le long des rues de la ville pour servir d'exemple. Le pauvre Pedro Arbuès sera béatifié par Alexandre VII en 1664, puis canonisé par le pape Pie IX le 29 juin 1867.

1486 (ou 1487) - publication d'un manuel de la chasse aux sorcières

Deux dominicains allemands, Jakob Sprenger, Doyen de l'université de Cologne, et Heinrich Institoris (Kraemer de son vrai nom), professeur de théologie à l'université de Salzburg, publient le *Malleus Maleficarum* : il s'agit d'un épais volume de plus de 400 pages qui est un "guide" (bien sûr approuvé par la hiérarchie ecclésiastique) de la chasse aux sorcières : on y apprend comment les identifier (par exemple., une femme qui a caressé un chat noir alors qu'une personne s'est sentie mal à une distance de quelques centaines de mètres), les torturer pour les faire avouer, et comment les inquisiteurs peuvent s'absoudre mutuellement après la séance de torture. L'ouvrage affirme aussi que nier l'existence de la sorcellerie est en soi une hérésie très grave (passible de la mort sur le bûcher).

Pendant plus de deux siècles et demi en Allemagne, après la publication du *Malleus Maleficarum* nier l'existence de la sorcellerie sera passible de la peine de mort. Le manuel devient un Best-Seller. Le *Malleus* fera l'objet de pas moins de 26 éditions entre 1486 et 1600. Il deviendra l'ouvrage de référence pour les chasseurs de sorcières catholiques, et aussi protestants. L'action des deux doctes universitaires dominicains est approuvée par le Pape Innocent VIII, qui les charge déjà en 1484, par la bulle *Summis desiderantes affectibus*, d'extirper la sorcellerie de l'Allemagne. Le texte de la bulle de Sa Sainteté le souverain pontife est inclus dans la préface des éditions catholique du livre.

1492 - Expulsion des juifs d'Espagne

Le pieu Ferdinand d'Aragon et sa très pieuse épouse Isabelle de Castille, rois d'Espagne, expulsent les juifs de leur royaume. Les juifs ont le choix entre se convertir, subir les foudres de l'inquisition (qui brûlera nombre d'entre eux en les accusant d'être des "faux convertis"), ou partir. Plus de 160.000 juifs quittent l'Espagne. La hiérarchie catholique ne reste pas indifférente à cette mesure d'une cruauté effarante: elle approuve la mesure, **le pape encourage les autres souverains européens à s'inspirer de l'exemple espagnol.** Dans toute l'Europe, les évêques se mobilisent pour pousser les gouvernements à empêcher l'entrée sur leur territoire aux juifs expulsés.

En 1494, le pape accorde le titre de Rois Catholiques à Isabelle et Ferdinand pour les remercier.

Les juifs qui choisissent de se convertir seront persécutés par l'inquisition avec une détermination impressionnante : jusqu'au XVIII^{ème} siècle, l'on fera le "Test du Lard" aux convertis juifs et à leurs descendants : une salade aux lardons est proposée au "converti", si l'on constate qu'il a écarté les lardons en mangeant, on le brûle comme "faux converti". La méthode sera aussi appliquée aux musulmans convertis et à leurs descendants.

Si l'expulsion des juifs d'Espagne est la plus grande expulsion du genre que l'histoire ait enregistré, elle ne fut pas la première. En France, les prélats catholiques avaient déjà obtenu une expulsion des juifs en 1306, qui fut ensuite révoquée, avant d'être confirmée en 1394. L'Angleterre avait déjà procédé à l'expulsion en 1290. En 1496, le Portugal imite son puissant voisin en expulsant à son tour les juifs de son territoire.

1493 - Le premier indien d'Amérique au paradis

Lorsque Christophe Colomb, qui a pris soin d'emmener un moine dans ses bagages, arrive en Amérique, il rencontre des indiens, qui, écrira-t-il, sont des gens amicaux et serviables. Sans doute pour leur montrer comment l'Europe chrétienne traite les étrangers amicaux et serviables, il enlève douze d'entre eux qu'il amène en Espagne. À l'arrivée, l'un d'entre eux

tombe malade : avant sa mort, il est baptisé en vitesse, ce qui permet à la cour des Rois Très Catholiques d'exulter, car **un indigène du Nouveau Monde a pu entrer au paradis chrétien**. Cette triste histoire marquera le début de la tragique christianisation des indiens d'Amérique, dont l'épisode des réductions du Paraguay et les persécutions des indiens Pueblo ne seront que deux épisodes parmi les plus tragiques.

1499

C'est en cette année qu'a lieu **le plus grand autodafé ("acte de foi")** que l'histoire espagnole ait enregistré : en un seul autodafé, **l'inquisiteur Diego Rodrigues Lucero brûle vifs pas moins de 107 juifs convertis au christianisme à Cordoue**.

XVI^{ème} siècle

Le drame des castrats. L'église ayant décidé que les femmes ne peuvent entrer dans le chœur des églises, un problème tragique se pose : comment ne pas torturer les oreilles des pieux prélats du Christ en les privant des voix hautes, si importantes dans les chœurs pour louer l'amour de Dieu? Une solution barbare est trouvée: l'on privera d'organes sexuels de jeunes garçons dont la voix aura été reconnue comme belle. Les chœurs de la Sainte Église Catholique ne manqueront ainsi jamais de soprani et de contralti.

Cette pratique barbare ne cessera qu'en 1878, sur ordre du Pape Léon XIII interdisant leur utilisation pour la musique d'église. La pratique est encore très répandue pendant le XIX^{ème} siècle, au point que Rossini, lorsqu'il compose sa "Petite Messe Solennelle" écrit, tout naturellement, qu'il suffira, pour exécuter celle-ci, "d'un piano et d'une douzaine de chanteurs des trois sexes, hommes, femmes et castrats".

1506 Le Pogrom de Lisbonne

Un nombre important de juifs expulsés d'Espagne en 1492 avaient trouvé refuge au Portugal. Les historiens citent des chiffres allant de 90.000 à 150.000. Ce fut une chance inouïe pour ce pays, car ces réfugiés étaient en bonne partie des personnes instruites, médecins, banquiers, commerçants, et certains arrivèrent au Portugal avec une partie de leur fortune. Les sentiments à leur égard de la population étaient donc, au départ, plutôt positifs. Mais cette population nouvelle déplait à une partie du clergé, et suscite les convoitises de l'inquisition espagnole. Cette dernière soudoie donc des prélats portugais pour répandre l'antisémitisme. En quelques années, un succès important est obtenu : **à Lisbonne, au cours d'une journée de folie meurtrière qui passera à l'histoire sous le nom de Pogrom de Lisbonne = 3000 juifs sont tués par de pieux catholiques excités par les prélats.** Mais le clergé portugais ne s'arrête pas en si bon chemin. Il demande la création d'une inquisition portugaise, sur le modèle de celle que leurs voisins espagnols ont la chance d'avoir.

1536 MARQUE LA DATE OFFICIELLE DE LA CRÉATION DE L'INQUISITION PORTUGAISE. Dans ce pays où il fait bon vivre, l'inquisition entre lentement en action, et le premier Autodafé n'est célébré qu'en 1540. **De 1540 à 1580** (date de l'invasion du Portugal par l'Espagne), **l'inquisition portugaise célébrera environ 40 Autodafés, avec un total de 2500 condamnations dont 170 au bûcher.** L'arrivée de Philippe II, roi d'Espagne, au pouvoir en 1580 accélère enfin les choses : les autodafés se multiplient, et en 20 ans il y aura 3200 condamnations dont 160 au bûcher, soit une augmentation du rythme annuel de près de 100%.

XVI^{ème} siècle

Jules II Della Rovere pape. Habile chef militaire, il porte l'armure pendant une messe, lorsqu'un moine insolent lui fait remarquer que l'habit n'est pas approprié. "Quand il s'agit de conquérir des terres, Dieu ne regarde pas l'habit, mais la foi de son serviteur", lui répond-il, et passe ainsi à l'histoire. Dieu lui permet effectivement de conquérir Bologne, qui est, comme il se doit, mise à sac.

1521

Inspiré par l'Esprit Saint, qui n'avait apparemment rien d'autre à faire, un moine allemand, **Martin Luther traduit le "Nouveau Testament" en quelques semaines**. Le diable vient le tenter pendant qu'il travaille : Luther ne trouve rien de mieux à faire que de lui lancer un encrier qui tache le mur ! La tache est depuis religieusement préservée pour les touristes (château de Wartburg), dans le Land de Thüringen.

L'événement pourrait sembler insignifiant. Il n'en est rien, car **il inaugure le plus grand schisme de la chrétienté** : dans les siècles qui suivront les chrétiens se massacreront entre eux avec encore plus d'enthousiasme qu'ils n'ont massacré et brûlé les non-chrétiens, les hérétiques, les sorcières, les juifs et musulmans convertis, etc.

Luther écrira et dira à plusieurs reprises qu'il faudrait brûler les synagogues et chasser les juifs des villes : il se situe ainsi dans la tradition initiée par les pères de l'église catholique, et qui sera perpétrée jusqu'au XIX^{ème} siècle par l'inquisition, et même jusqu'au XX^{ème} par ses imitateurs en chemise brune.

En 1543, ce bon moine publie un pamphlet antisémite intitulé "Les juifs et leurs mensonges". Les brèves citations ci-dessous donnent une impression générale du niveau d'amour pour le prochain pratiqué par Luther :

"Leur [des juifs, note de traduction] haleine pue de l'or et de l'argent des païens ; car il n'y a jamais eu sous le soleil, et il n'y a pas et il n'y aura jamais plus avare qu'eux, comme cela peut être constaté dans leur usure malhonnête. Donc sachez, mes chers chrétiens, que, après le diable, vous n'avez point plus venimeux, plus véhément et plus ennemi qu'un véritable juif qui désire sincèrement être un juif ... Est-ce que leur Talmud et leurs rabbins n'enseignent-ils pas que ce n'est pas un péché que de tuer si un juif tue un païen, mais que c'est par contre un péché si il tue un frère en Israël ? Ce n'est pas un péché pour lui de ne pas tenir une promesse envers un païen. Donc, voler - comme ils le font en prêtant de l'argent - d'un païen est un service divin ...maintenant, qu'allons-nous faire avec ces juifs, rejetés et condamnés ?"

Luther donne son conseil sincère sur quoi faire avec les juifs :
"Brûler leurs synagogues, écoles, enterrer et couvrir avec de la saleté tout ce qui ne brûle pas (...) Je recommande de raser et détruire leurs maisons (...) Je recommande qu'on leur prenne leurs livres de prière, qui contiennent de telles idolâtries, mensonges, insultes et blasphèmes (...) Que l'on interdise à leurs rabbins d'enseigner sous peine de mort (...) Que l'on leur prenne leurs trésors d'or et d'argent (...) Mais si les autorités civiles sont réticentes à user de la force pour restreindre leur vice diabolique, alors les juifs devraient être expulsés de leur pays et renvoyés à Jérusalem où ils pourront mentir, injurier, diffamer, assassiner, voler, pratiquer l'usure et la moquerie, et se laisser aller à toutes ces infâmes abominations qu'ils pratiquent parmi nous."

[Traduit de l'anglais par le soussigné: je n'ai pas réussi à me procurer une version allemande ou française du livre]

Il faut préciser que les églises protestantes allemandes continuent à ce jour à considérer Luther comme un grand homme, à utiliser sa traduction de la Bible, et à se référer à ses écrits.

1524 - Une année ordinaire de chasse aux sorcières

Sans doute pour battre le record détenu par Bamberg de 600 sorcières brûlées en un an, **l'on met à mort dans la province de Côme pas moins de 1000 sorcières en un an**. Ensuite, pendant plusieurs années, l'on continue à en brûler un peu plus d'une centaine par année dans cette charmante petite ville. Ces chiffres peuvent impressionner, mais il faut se souvenir qu'à l'époque Cologne brûlait régulièrement environ 300 sorcières par an, et plusieurs villes européennes arrivent à maintenir un rythme tout à fait honorable de 200 exécutions de sorcières par an.

1527

Sac de Rome : des soldats protestants massacrent la totalité de la population de Rome, soit environ 40.000 personnes, et pillent la ville. Le Pape est sauvé par les gardes suisses. Il s'enferme avec eux à Castel Saint-Ange pendant que la population est massacrée. Lui-même s'en tire avec une grosse frayeur. Les Suisses catholiques y gagnent un débouché professionnel à l'étranger, qui se perpétue aujourd'hui.

1547 - La Limpieza - Des lois racistes d'inspiration religieuse

On a vu que l'Espagne fut, sous la domination Maure, une société multiculturelle où les trois monothéismes méditerranéens coexistaient. Lorsque les chrétiens reprirent le pouvoir dans la péninsule ibérique, ils eurent hâte de mettre fin à cette coexistence pacifique par une série de mesures poussant Maures et Juifs à se convertir. Mais cela ne suffisait pas aux prélats catholiques, car ils suspectaient toujours que sous tout converti, et même sous tout descendant de converti, se cache en fait un faux chrétien qui continuait à pratiquer sa religion d'origine en cachette.

Les ecclésiastiques catholiques inventent donc la notion de Limpieza, ou pureté raciale. Peu à peu des voix montent du clergé pour que les charges ecclésiastiques et étatiques soient réservées à ceux qui sont descendants de chrétiens et non de Maures ou de conversos. D'abord, l'Athénée (la future université) de Salamanque commence à exiger un certificat de Limpieza de ses étudiants. Ces certificats sont délivrés par l'inquisition.

Puis, en 1547, l'Archevêque de Tolède, Juan Martinez Siliceo, fait accepter un Statut de Limpieza pour tous les ecclésiastiques de la cathédrale. Le mouvement s'étend rapidement. À partir de 1560, après avoir pendant longtemps fourni les certificats de Limpieza demandés par d'autres instances, l'Inquisition décide de l'exiger aussi de ses propres employés. La Limpieza sera aussi exigée pour toutes les charges d'état, et même pour certaines professions qui avaient été traditionnellement exercées par les juifs.

Il faudra attendre 1835 pour l'abolition des Statuts de Limpieza, mais le certificat de Limpieza continuera à être exigé aux aspirants officiers de l'armée et aux candidats à certaines hautes charges de l'état jusqu'en 1865. **Moins d'un siècle sépare la fin de la pratique de la Limpieza espagnole des lois nazies de Nuremberg.**

1553

Calvin, qui condamne les excès de l'Église Catholique, fait décapiter le libre penseur et médecin Michel Servet, qui avait découvert la circulation du sang. Il n'est jamais que l'un des plus de 15 hérétiques que le réformateur fait exécuter pendant sa dictature sur Genève.

Calvin joue un rôle très actif dans l'arrestation, puis la condamnation à mort de Michel Servet. Il échangea d'abord une correspondance avec lui, puis, lorsque, fuyant l'inquisition, Servet arriva à Genève, Calvin le fit arrêter. Calvin avait dit à son ami le réformateur Farel que si Michel Servet devait venir à Genève, il ne le laisserait pas repartir vivant. Il tient donc sa promesse en intervenant personnellement au procès en plaidant pour l'exécution. La seule clémence qu'il veut bien concéder à Servet est l'exécution par décapitation plutôt que par le bûcher. Après l'exécution, le corps de Michel Servet est brûlé, avec un exemplaire de l'un de ses livres.

1559

L'invention de l'imprimerie permettant à un nombre croissant de personnes de s'informer, l'église réagit en publiant l'Index ([Index Additus Librorum Prohibitorum](#)) aussi appelé **Index expurgatorius**, **Index librorum prohibitorum juxta exemplar romanum jussu sanctissimi domini nostri**, catalogue instauré à l'issue du Concile de Trente (1545-1563). Il s'agit d'une liste d'ouvrages que les catholiques romains n'étaient pas autorisés à lire.

Pour que cette publication soit tenue à jours avec soin, **la Congrégation Spéciale de l'Index est fondée par le pape Saint Pie V en 1571.** Cette institution édite régulièrement une liste de livres interdits.

Dès l'institution de l'Index, des centaines d'imprimeurs italiens s'enfuient en Suisse et en Allemagne. **La dernière édition de l'Index est publiée en 1961.** Parmi les milliers de livres qui prirent place dans cette liste infâme, on citera le cas de l'Encyclopédie, publiée entre 1751 et 1765 : l'Encyclopédie est non seulement mise à l'index, mais toute personne qui la lira sera passible d'excommunication automatique.

1566 -1572

Pie V pape. Ce Saint de l'Église catholique **se vante** publiquement plusieurs fois d'avoir, pendant sa carrière d'inquisiteur, **allumé de ses propres mains plus de 100 bûchers d'hérétiques qu'il avait lui-même accusés, confondus et condamnés.**

En 1569, il ordonne l'expulsion des juifs des États de l'église. Toutefois, avec un pragmatisme tout catholique, il permettra à certains commerçants juifs de rester à Rome et à Ancône, dans des conditions humiliantes.

Les juifs romains sont désormais enfermés dans un ghetto, et en plus, une coutume, qui restera en vigueur jusqu'à la chute des États de l'Église, est instaurée : pour humilier publiquement les juifs, chaque nouveau pape passe devant le ghetto, où le Grand Rabbin de Rome lui tend une copie du Pentateuque (une partie de l'Ancien Testament). Après quoi le pape lui restitue le texte accompagné de plusieurs pièces d'or, en déclarant que, s'il respecte la loi de Moïse, il désapprouve le cœur dur des juifs. Cette cérémonie voulait marquer la conviction chrétienne que les juifs devraient reconnaître leur erreur et se convertir au christianisme.

Pie V publie aussi une nouvelle édition du catéchisme officiel de l'église, dans lequel l'amour du prochain et la miséricorde ont bien sûr une place importante.

À la fin de sa vie, ce pieu dominicain dira regretter surtout d'avoir été trop indulgent.

1568 - Le premier ordre de génocide des Temps Modernes

Le 16 février 1568, le Saint pape Pie V signe le premier ordre de génocide des Temps Modernes. Depuis quelques années, les habitants des Pays-Bas ont adhéré en majorité aux doctrines de Luther. Plus grave encore pour Saint Pie V, il semble que des actes d'iconoclastie se soient produits. Le Saint pape donne donc l'ordre à Philippe II, Roi d'Espagne et des Pays-Bas, de procéder à l'extermination de l'ensemble de la population, soit environ trois millions d'habitants, sauf quelques personnes qu'ils nomment expressément dans son ordre.

Le pieux Philippe II demande 10 jours plus tard au Duc D'Albe d'exécuter la sentence. Cet habile général est, depuis l'été 1567, au Pays-Bas, avec une petite armée de 10.000 fantassins, 1200 cavaliers et pas moins de 2000 courtisanes. Il se met vite à la tâche, malgré ses moyens limités. Dans une lettre à Philippe II il affirme avoir déjà éliminé "800 têtes" au cours de la seule Semaine Sainte de l'an 1568. Rapidement, la population se révolte en arme contre la petite armée chargée de l'exterminer.

Combien de personnes mourront suite à la sentence papale ? Il est difficile de l'estimer. Selon le Duc D'Albe lui-même, il parviendra à exterminer **18.600 personnes en 6 ans de génocide**. Après avoir échoué dans sa tentative de génocide aux Pays-Bas, le Duc sera rappelé en Espagne, et, après une brève période de disgrâce, il se verra confier de nouvelles missions lors de l'invasion du Portugal. Il mourra finalement dans son lit, sans ne jamais avoir regretté aucun de ses gestes aux Pays-Bas.

1547-1593

GUERRES DE RELIGION EN FRANCE

Les sous-sectes chrétiennes se livrent en France à une guerre civile sans merci, interrompue par plusieurs paix et trêves temporaires. Pendant une de celles-ci a lieu le massacre de 20.000 protestants, hommes, femmes et enfants, en une nuit (Nuit de la Saint-Barthélemy, 1572). En apprenant la bonne nouvelle du massacre, le pape Grégoire XIII est pris d'enthousiasme. Des festivités sont organisées à Rome, et il charge son peintre favori, Vasari, de préparer une grande fresque intitulée "L'élimination des huguenots".

1591 - Une deuxième série d'Autodafés en Espagne

Ayant pris le pouvoir au Portugal en 1580, Philippe II, pieux souverain catholique espagnol, a assuré aux juifs et conversos de ce pays qu'ils pourraient désormais librement se déplacer en Espagne et Portugal. Hélas, de nombreux juifs et conversos, voyant le nouvel activisme de l'inquisition depuis l'arrivée de Philippe II au Portugal, pensent qu'ils seront plus tranquilles en Espagne. Mal leur en prend ! Les inquisiteurs espagnols, qui n'ont eu, depuis des décennies, pratiquement que des sorcières et quelques blasphémateurs à se mettre sous la dent, voient cette arrivée de juifs et conversos comme une manne tombée du ciel. Immédiatement les dénonciations s'accroissent chez les inquisiteurs, qui saisissent l'opportunité de relancer leurs activités. En 1591, le premier autodafé de conversos, "nouvelle série", a lieu à Tolède : un seul malheureux monte sur le bûcher, alors qu'une trentaine de condamnés voient leurs biens saisis et doivent, pour certains, finir leur existence en prison, et pour d'autres entreprendre de périlleux pèlerinages en portant le Sanbenito. De nombreux Autodafés se succèdent, mais ici encore on remarque que le nombre de bûchers est faible par rapport à celui des condamnations à la prison à vie. Cette retenue de l'inquisition disparaîtra à la mort de Philippe II en 1598, et les choses ne se calmeront pour les conversos en Espagne qu'à partir de l'expulsion des Maures en 1609.

Fin du XVI^{ème} - début du XVIII^{ème} siècle

LA CONVERSION FORCÉE DES INDIENS PUEBLO.

Remontant depuis la côte du Golfe du Mexique, les explorateurs Espagnols, toujours accompagnés de moines et de prêtres, entrent en 1598 en contact avec les Indiens "Pueblo" dans le territoire qui est aujourd'hui l'état US du Nouveau Mexique : différents des indiens nomades des plaines du Nord, et aussi des indiens plus combattifs que les Espagnols ont rencontré au Mexique et en Amérique du Sud, **les Indiens Pueblo vivent dans des villages (les "Pueblos") de maisons de brique à 2-3 étages, sont pacifiques et pratiquent l'agriculture.** Ils pratiquent une religion dans laquelle ils vénèrent le "Père Ciel" et la "Terre Mère", craignent des démons (les Skinwalkers) qui marchent au soleil couchant sur la crête des montagnes, vénèrent les corbeaux comme étant des réincarnations de leurs ancêtres. Ils ont aussi un riche panthéon de dieux assez semblables aux dieux grecs, leur dieu principal étant la femme-araignée. Les cérémonies sont célébrées dans des petites églises familiales, les Kivas. Ces agriculteurs pacifiques deviennent immédiatement l'objet de l'attention des prêtres Espagnols, impatients de remplacer le culte de Père Ciel et Terre Mère par celui du dieu dont on boit le sang au cours des cérémonies : **les chamanes indiens sont accusés de "sorcellerie" et exécutés.** Les Kivas sont détruites par les militaires espagnols. Les cérémonies religieuses traditionnelles sont interdites, sous peine de mutilations. Les indiens surpris en train de célébrer une cérémonie traditionnelle auront un bras ou un pied coupé. Malgré tout, des indiens continueront à pratiquer leurs cérémonies, en cachette, la nuit.

Les prêtres catholiques utiliseront ce fait dans des sermons, que les indiens Pueblo citent encore aujourd'hui avec amertume : les prêtres déclareront que la religion indienne est celle des ténèbres, puisque les cérémonies se font de nuit, alors que le christianisme est la religion de la lumière, puisque l'on mange la chair et l'on boit le sang du dieu chrétien en plein jour. Plusieurs révoltes sanglantes jalonnent l'histoire de la christianisation des Pueblos. **La persécution religieuse des indiens Pueblos ne cessera qu'après l'annexion du territoire par les USA en 1847.**

1600

Giordano Bruno est brûlé vif à Rome, condamné pour hérésie. Il avait osé définir l'univers comme étant "infini", et émis l'hypothèse de l'existence de formes de vie hors de la terre. C'en était trop pour l'église. Au bout de huit ans de procès, au cours duquel des aveux lui sont arrachés par la torture, il est condamné à mort comme "hérétique obstiné et impénitent". Il se défend en essayant de montrer que ses idées ne sont pas en contradiction avec les doctrines chrétiennes, en vain. Il est brûlé en public à Rome, au Campo dei Fiori. On aura soin de le bâillonner avant de l'amener au lieu d'exécution, pour éviter tout risque que ses paroles ne troublent la foule venue assister au spectacle. Son principal accusateur, le Cardinal Bellarmin, un pieux et docte Jésuite, qui donnera tous ses biens aux pauvres, sera plus tard canonisé, et, en 1930, proclamé "Docteur de l'église".

Il est intéressant de noter que, si, dans le cas de Galilée, l'église catholique exprimera quelques regrets à la fin du XX^{ème} siècle, et le réhabilitera même partiellement en 1992, elle ne se repentira jamais de l'exécution de Bruno Giordano. Bien au contraire, **elle s'opposera avec véhémence à l'installation d'une statue de Giordano Bruno à Rome en 1889. En 1929, le pape demandera à Mussolini de détruire cette statue**, avant de canoniser, puis de nommer "Docteur de l'Église" le Cardinal Robert Bellarmin, accusateur de Giordano Bruno.

Plus récemment, **en février 2000, lorsque se tient à la faculté théologique de Naples une conférence sur Giordano Bruno**, le Saint Siègre fait envoyer au président de la conférence un "message", signé par le Cardinal Angelo Sodano, secrétaire d'état au Vatican, ou il est écrit que "Le cheminement de sa pensée [de Giordano Bruno, note de l'éditeur] (...) l'a porté à des choix intellectuels qui se révélèrent progressivement, sur certains points décisifs, incompatibles avec la doctrine chrétienne." **Le message attribue ensuite "l'issue violente" au "pouvoir civil" : autrement dit la faute n'est pas du commanditaire, l'inquisition, mais du pouvoir civil, qui exécuta la sentence demandée par l'inquisition** (on rappelle que c'était le "bras séculier" qui exécutait les sentences de l'inquisition).

Pour apprécier à sa juste valeur ce subtil distinguo des prélats de l'an 2000 défendant leurs collègues de 1600, il faut se souvenir que Rome était en 1600 une monarchie absolue ayant à sa tête le Pape, soit le chef de l'église catholique. Le document du Vatican continue sur le même ton en affirmant que **"Ce qui émerge historiquement laisse penser que les juges du penseur étaient animés par le désir de servir la vérité et de promouvoir le bien commun, tout en faisant ce qui était possible pour lui sauver la vie"**. Il faut bien prendre conscience de ce fait que ce texte est une communication officielle et publique du Vatican datée du 17 février 2000, disponible sur Internet (site officiel du Vatican), et pas un obscur texte moyenâgeux.

1609

EXPULSION DES MAURES D'ESPAGNE

Après l'expulsion des juifs d'Espagne, l'inquisition s'ennuyait un peu dans ce beau pays. Elle lance donc la chasse aux Morescos, les arabes convertis au christianisme. Sont suspectés d'être des faux convertis et exécutés tous ceux qui refusent de boire du vin ou de manger du porc, ou qui sont trop propres : en effet, l'Islam, contrairement au christianisme, prescrit des lavages périodiques. La propreté n'a jamais été aussi dangereuse qu'au XVI siècle en Espagne ! Enfin, en 1609, craignant sans doute d'avoir raté des "Faux convertis", l'inquisition obtient du roi l'expulsion des Morescos vers l'Afrique du Nord. Le nombre d'expulsés est mal connu : les estimations varient entre 300.000 et 3 millions. Des régions rurales furent dépeuplées. Les expulsés arrivent en terre islamique, et l'Islam prévoit la peine de mort pour toute personne qui renie l'Islam.

L'inquisiteur général Diego de Spinoza proclama après l'expulsion que "L'Espagne respire enfin avec soulagement", et salua l'opération comme le triomphe "de la propreté sur la pourriture".

1619

Le philosophe italien Lucilio Vanini est brûlé vif par l'inquisition. Ses fautes : il a donné des explications "naturelles" à des miracles, et émis l'hypothèse que l'homme pourrait descendre des grands singes, et, encore plus grave, il aurait nié l'immortalité de l'âme. Il doit fuir l'Italie, mais l'inquisition le rattrape à Toulouse. Il comparaît devant le Tribunal Ecclésiastique où il est reconnu coupable d'athéisme, et condamné à avoir la langue coupée avant d'être brûlé vif.

1615

LES PROTESTANTS À LA CHASSE DES SORCIÈRES

L'on croit souvent que la chasse aux sorcières serait une spécialité catholique. Hélas, **les protestants partagent, dès la Réforme, cette passion de leurs frères catholiques.** Il est difficile d'évaluer le nombre total de personnes brûlées vives pour sorcellerie par les protestants car il n'y a pas, pour les multiples églises protestantes, de fichier central bien ordonné comparable à celui du Saint Office de l'Inquisition (aujourd'hui Congrégation pour la doctrine de la foi) des catholiques. Or, les protestants intensifient la chasse aux sorcières que les catholiques avaient commencée avant eux. Sont en particuliers accusés de sorcellerie les personnes qui, en pays catholique, sont considérées comme douées de dons divins particuliers, comme les exorcistes et d'autres guérisseurs. Par exemple, à Genève, la folie meurtrière des clercs protestants porte à l'exécution de 21 sorcières au cours du seul mois de mai 1571.

Pour donner une idée de l'étendue, sur la durée, de la chasse aux sorcières pratiquée par les protestants, en absence de chiffre globaux, nous prendrons l'exemple du Pays de Vaud, colonie Bernoise en Suisse Romande, dont le territoire correspond approximativement à l'actuel canton de Vaud en Suisse. Dans cette province rurale, la chasse aux sorcières tue, dans les 200 ans qui suivent la Réforme, 2000 personnes, soit presque une personne par mois. Les 90 % des accusées sont condamnés à la peine capitale - exécutées sur le bûcher. **En 1615**, la folie de la chasse aux sorcières s'abat sur le petit village de Golion (Vaud) : de ses 200 habitants, 25 seront brûlés vifs pour "sorcellerie" sur une période

de 16 ans, à compter de 1615. Un à un, chaque accusé avoue avoir rencontré un diable, avoir signé avec lui un pacte, puis avoir accompli sur son ordre divers méfaits tels que l'empoisonnement de bétail ou le jet de mauvais sorts. Des marques diaboliques, qui peuvent être un simple mélanome ou une cicatrice, sont découvertes sur le corps de chaque accusé. Chaque accusé avoue aussi le nom d'autres sorciers et sorcières. Il y a parmi les victimes des hommes et des femmes de tous âges et toutes conditions, à l'exception des nobles et des clercs de l'église réformée, car les nobles sont souvent les exécutants de cette chasse initiée par les pasteurs protestants.

SUPPLICE DE LA CORDE, DÉTAIL DU TABLEAU "LE PROCÈS" DE ALESSANDRO MAGNASCO, ENVIRON 1710-1720

Comme cela est usuel en pays protestant, les aveux sont obtenus par la corde : l'accusé a les bras liés derrière le dos, après quoi le bourreau le soulève par la corde qui lui tient les bras, et diverses fractures en résultent. Si l'accusé est récalcitrant et hésite à passer aux aveux, l'on utilise la corde avec les poids : des poids sont attachés aux pieds de l'accusé, puis l'on procède à de nouveaux levages, jusqu'aux aveux. Comme les aveux ne sont considérés complets que si l'accusé a dénoncé d'autres sorcières, l'alimentation du système répressif protestant en matériel humain à torturer puis à brûler est assurée, et les fréquentes exécutions permettent de maintenir dans la population une saine crainte des diables. **Il faudra attendre le siècle des lumières pour que la chasse aux sorcières cesse enfin en Suisse.**

1633

Procès à Galilée. Pour avoir douté de la théorie géocentrique de Ptolémée (qui, soit dit en passant, n'était pas chrétien !), Galileo Galilei est forcé à se rétracter: on lui montre les instruments de torture, qui seraient employés si il insiste.

Ses œuvres avaient déjà été mises à l'index en 1616. Il passera le reste de sa vie confiné dans sa villa (arrêts domiciliaires). Sa réputation internationale de scientifique lui permet d'éviter des conséquences plus graves, et seule sa rétractation lui évite la torture.

L'Église catholique sera très lente à admettre le fait que la Terre tourne bien autour du soleil. Jusqu'en 1757, la Congrégation de l'Index interdira la parution d'ouvrages "traitant du mouvement de la terre". **Les œuvres de Galilée et de Copernic resteront inscrites à l'Index jusqu'en 1835.**

Il faudra attendre le pape Jean-Paul II pour que l'église catholique reparle de Galilée. En 1979, il promet la formation d'une commission de l'Académie pontificale des sciences, chargée d'approfondir "l'examen du cas Galilée (...) dans une reconnaissance loyale des torts de quelque côté qu'ils viennent". La commission est effectivement mise en place en 1981.

En 1992, elle rendra ses conclusions au pape, qui émet de nombreuses réserves : **tout en admettant les erreurs de juges de l'époque, le pape indique que ni Galilée, ni ses juges, ne surent faire la distinction qui s'impose entre "l'approche scientifique de phénomènes naturels" et "la réflexion sur la nature de l'ordre philosophique"**. Galilée aurait, d'après le pape, fait une grave erreur en refusant la suggestion qui lui était faite de "présenter comme hypothèse le système de Copernic, tant qu'il n'était pas confirmé par des preuves irréfutables". **La commission et le pape s'accordent pour laisser une large part de responsabilité à Galilée**, car celui-ci a commis aussi une autre erreur : il avait cru que les marées étaient la preuve irréfutable du mouvement de la terre. L'église absout donc finalement Galilée, tout en insistant sur le fait qu'il est au moins aussi responsable qu'elle-même de sa condamnation.

1618 à 1648

Guerre de trente ans. Les très catholiques souverains Habsbourg forcent à la conversion leurs sujets protestants de Bohême, déclenchant la plus grande guerre que le continent européen ait connu jusqu'alors. La population de l'Allemagne est réduite de moitié. De nombreuses villes sont dévastées. Des épidémies de peste dévastent toute l'Europe centrale, de la Lombardie à la Prusse. **Il s'agit bien d'une guerre de religion, même si les églises ont par la suite essayé de faire croire qu'il s'agissait d'un conflit politique** : la guerre est déclenchée par un conflit religieux, par la suite des rois étrangers, comme Gustave II de Suède, interviennent sur la base de leurs convictions religieuses.

Le cas de Gustave II de Suède est particulièrement significatif. Il oblige ses soldats à chanter des cantiques chrétiens chaque soir, mais ceux-ci sont d'autre part de redoutables pillards : l'armée suédoise se verra conférer le titre de "Schrecken des Kriegen" par la population allemande, qui craint les pillages suédois (c'est à dire les cas où une armée entre dans une ville, égorge les hommes adultes, viole femmes et enfants avant d'égorger aussi tout ou partie de ces derniers et de mettre le feu à la ville) encore plus que ceux de l'armée Habsbourg.

Lorsque les négociations de paix s'ouvrent enfin en Westphalie en 1644, le légat du Pape, Fabio Chigi, ancien Grand Inquisiteur de Malte et futur Pape Alexandre VII, a pour instruction de faire en sorte que le conflit entre puissances catholiques (France contre Espagne et Empire) cesse, et que par contre la guerre continue contre les protestants. Chigi échoue : épuisés par la guerre, l'Empire conclut la paix avec les protestants. Le pape Innocent X condamne alors la paix, la déclarant "nulle et non avenue" dans la bulle Zelo Domus Dei (1648). Heureusement pour ce qui reste de la population allemande, la bulle est ignorée par tous les signataires, et la guerre de trente ans sera la dernière grande guerre de religion en Allemagne.

1650

L'archevêque d'Irlande James Ussher utilise la Bible pour calculer l'âge de la terre : celle-ci a été créée le dimanche 23 octobre de l'an 4004 avant Jésus-Christ. Cela peut faire sourire aujourd'hui. Mais il faut tout de même rappeler que un an avant (1649), Blaise Pascal construisait la première machine à calculer : on est en pleins temps modernes du point de vue scientifique et technique, mais l'église catholique persiste à rechercher la vérité sur les questions scientifiques dans la Bible. Le calcul de Ussher est d'ailleurs toujours utilisé aujourd'hui par les créationnistes américains, qui s'obstinent à nier tout ce qui a plus de 6000 ans d'âge: dérives des continents, fossiles anciens, etc., sont, encore aujourd'hui, pour ces individus, des "œuvres du démon" destinées à nous tromper.

1652 - La dernière sorcière exécutée à Genève

Il faut le reconnaître, l'Esprit de Genève, cet esprit tant vanté des nombreux maîtres du monde qui ont négocié des paix et des accords de désarmement à Genève, puise ses racines loin dans l'histoire. Genève cesse en effet les exécutions de sorcières des décennies avant les autres grandes villes européennes. **La dernière malheureuse à mourir à Genève pour cause de pacte avec le diable est une dénommée Michée Chauderon, lavandière de son état, originaire de Boège en Faucigny.**

L'accusation provient d'une femme hystérique, qui se prétend possédée par le diable. Traditionnellement à Genève, le tribunal demandait un rapport médical, qui fournissait des preuves sous la forme de marques diaboliques sur le corps : une cicatrice, un grain de beauté, un mélanome, étaient vite reconnus comme tels, et l'on peut dire qu'à cette époque le cancer de la peau pouvait tuer très vite, indirectement. Mais en 1652 le corps médical se rebiffe : les deux experts médicaux déposent, avec un courage qui force l'admiration, un rapport disculpant la malheureuse.

Poussé par des théologiens, le tribunal demanda un second rapport médical. Comme l'on ne trouvait pas à Genève de médecins disposés à contredire leurs confrères, on alla chercher à Nyon des médecins plus malléables : des médecins de cette petite ville des bords du la Léman consentirent, eux, à trouver sur le corps de la lavandière des marques diaboliques, et le 6 avril 1652, Michée Chauderon est brûlée sur la place publique pour le plus grand plaisir des théologiens calvinistes.

1664

Première exécution de sorcières dans le nouveau monde. Les européens exportent cette tradition si importante pour les chrétiens. En Amérique, cette tradition culminera en 1692, par l'affaire des sorcières de Salem, qui se termine par l'exécution de 19 personnes (18 femmes, un homme), accusées d'être en liaison avec le diable.

XVIII^{ème} siècle - L'Espagne et le Siècle des Lumières

Alors que l'Europe sort lentement de l'obscurantisme, en Espagne, l'inquisition termine son travail d'éradication des conversos. Il est difficile d'estimer le nombre de victimes au cours de tout le siècle, mais l'on sait que, au cours du seul règne de Philippe V (1700-1746), l'on célébrera environ 60 Autodafés, avec un total d'environ 1000 condamnés, parmi lesquels 100 furent exécutés et plusieurs centaines finirent leur vie en prison. Les condamnés ne sont pas seulement des conversos, mais aussi des blasphémateurs, des possédés et des sorciers et sorcières.

1750-1767

"Affaire des réductions" au Paraguay. Cette affaire est particulièrement intéressante, **les catholiques se massacrant et s'excommuniant entre eux.**

Les Jésuites, arrivés au Paraguay en 1604, avaient établi au XVII^{ème} un petit empire privé, fait de "réductions", c'est à dire des petits villages fortifiés dans la forêt, où vivent des indiens convertis au catholicisme.

À partir de 1640, ces indiens sont munis d'armes fournies par les Jésuites, qui sont, dans ces villages, tout à la fois curés, maires et administrateurs. Hélas, une correction de la frontière porte plusieurs de ces réductions dans le territoire portugais : or le Portugal, pays chrétien et catholique, perpétue à l'époque la tradition de l'esclavage, les portugais pensent prendre aux Jésuites leurs indiens pour les vendre comme esclaves.

Le pape intervient, excommunie les Jésuites des "réductions". Puis une armée, dont les canons et épées sont bénis par les prêtres de service, attaque les réductions.

La guerre se prolongera en 1756 : les indiens obtiennent même une victoire décisive contre les portugais.

La guerre se terminera en 1767 : une armée commune des portugais et des espagnols massacre les Jésuites et prend les indiens comme esclaves. Un Te Deum est célébré pour la victoire, comme il se doit, et les Jésuites sont expulsés des territoires espagnols.

Peu après, en 1773, le pape Clément XIV interdira l'ordre des Jésuites, coupable d'être trop intelligent et rationnel, et surtout de n'avoir pas assez loyalement servis la famille de Bourbon, rois de France et d'Espagne, monarques absolus et grands amis de l'église catholique. Il fait emprisonner le Père Général des Jésuites, qui mourra prisonnier au Château Saint-Ange à Rome.

1766

En plein siècle des lumières, un jeune homme de 19 ans, le Chevalier de la Barre passe "à vingt pas d'une procession sans ôter son chapeau". Il est arrêté, soumis à la torture. Enfin, il est décapité, après qu'on lui ait coupé la langue. Son corps est alors placé sur un bûcher et brûlé ensemble avec un exemplaire du "Dictionnaire Philosophique" de Voltaire devant une foule enthousiaste.

1788

Dans le canton de Glaris, en Suisse, la dernière sorcière est brûlée. Cette exécution n'est pas la dernière de l'inquisition, qui continuera à brûler des hérétiques jusqu'en 1826.

1793

Kant, professeur de philosophie à Königsberg et "star" internationale de la philosophie moderne depuis la publication de "Kritik der reinen Vernunft" publie "Die Religion innerhalb der Grenzen der bloßen Vernunft" ("La religion dans les limites de la seule raison"), où il met les doctrines chrétiennes à l'épreuve de la raison et du "kategorische Imperativ".

C'en est trop pour le pieux roi de Prusse. Poussé par des prélats protestants, il intervient et **Kant est forcé de se rétracter publiquement sous peine de licenciement immédiat de son poste de professeur de l'université de Königsberg.**

Un à un, les autres professeurs de l'université doivent signer, sous peine de licenciement immédiat, un document où ils s'engagent à ne pas citer dans leur enseignement des écrits de Kant ayant trait à la religion. Comme dans le cas de Galilée, la renommée internationale de Kant le sauve de conséquences plus sévères. Kant songera à s'exiler, mais il est en cette fin de siècle peu de ceux cléments pour les penseurs qui osent critiquer des aspects de l'idéologie chrétienne: il finira donc la vie à Königsberg.

1826

Le dernier hérétique est brûlé vif par l'inquisition en Espagne. Une riche tradition chrétienne prend fin. Désormais, l'église va recourir à des moyens plus subtils pour tuer, comme par exemple en interdisant l'assistance aux femmes qui doivent avorter, en sabotant la planification familiale dans les pays pauvres, en interdisant le préservatif comme moyen d'endiguer l'épidémie du SIDA, etc.

1832 - la liberté de conscience condamnée

En 1830, l'Europe entière est secouée par des mouvements révolutionnaires : les peuples supportent mal la chape absolutiste imposée par la restauration de 1815. En France, le roi est chassé et remplacé par Louis-Philippe, qui se proclame Roi Citoyen. Ces progrès de la liberté horrifient l'église catholique, au point que le pape Grégoire XVI publie une encyclique, Mirari Vos, où il condamne formellement la liberté de conscience :

De cette source empoisonnée de l'indifférentisme, découle cette maxime fausse et absurde ou plutôt ce délire : qu'on doit procurer et garantir à chacun la liberté de conscience ; erreur des plus contagieuses, à laquelle aplanit la voie cette liberté absolue et sans frein des opinions qui, pour la ruine de l'Église et de l'État, va se répandant de toutes parts, et que certains hommes, par un excès d'impudence, ne craignent pas de représenter comme avantageuse à la religion. Eh ! " Quelle mort plus funeste pour les âmes, que la liberté de l'erreur ! " disait saint Augustin (S. Aug. Ep. CLXVI).

Le pontife condamne également nommément la liberté de la presse, la liberté d'association, la liberté d'enseignement, la souveraineté du peuple et le suffrage universel. Dans la lutte entre progrès et réaction, entre liberté et obscurantisme, l'église catholique choisit ainsi clairement son camp.

1847

Guerre du Sonderbund : la Suisse est déchirée par une guerre de religion. Les cantons catholiques, dont les gouvernements sont fortement influencés par des conseillers jésuites, fondent une alliance militaire spéciale (Sonderbund), qui réclame l'annexion aux cantons catholiques des régions catholiques des cantons majoritairement protestants. Ils appellent les monarques catholiques d'Autriche à leur aide, puis engagent les hostilités. Seule la victoire rapide des troupes fédérales/protestantes permet d'éviter une intervention autrichienne, qui aurait provoqué une extension du conflit à l'échelle européenne.

Les protestants se livrent pour leur part à des féroces "Chasses aux catholiques" dans les campagnes genevoises.

Les Jésuites, considérés comme responsables de la guerre, sont expulsés de Suisse, et leur expulsion restera en vigueur jusqu'aux années 1970.

1848

La population de Rome se révolte contre la dictature papale. Le pape Pie IX est chassé. Une république est proclamée et les murs du ghetto de Rome sont abattus. Le Pape sera remis au pouvoir en 1849 par les troupes françaises dépêchées sur place par Louis-Napoléon Bonaparte, président de la république française. Les opposants sont fusillés. L'Etat de l'Église redevient une monarchie absolue dont le souverain est le pape.

Le ghetto est refermé : les juifs de Rome devront attendre la chute du régime papal en 1871 pour pouvoir enfin circuler librement dans la ville éternelle.

En 1849, à l'occasion d'un débat au parlement français, Victor Hugo décrira de manière poignante la réalité de l'Etat de l'Église catholique : "Pour toute législation, un chaos de lois féodales et monacales, qui produit la barbarie des juges criminels et vénalité des juges civils. Quatorze tribunaux d'exception qui fonctionnent en permanence ; devant ces tribunaux, aucune garantie. Les débats sont secrets. La défense orale est interdite. Des juges ecclésiastiques jugent les causes et les personnes laïques. Les juifs sont parqués et enfermés tous les soirs comme au XV^{ème} siècle; le clergé est mêlé à tout, même à la police. Les gens de finance ne rendent compte qu'à Dieu. **Deux censurent pèsent sur la pensée: la censure politique et la censure cléricale.** L'une garrotte l'opinion, l'autre bâillonne la conscience. On vient en outre de rétablir l'inquisition".

Le pape Pie IX sera béatifié en septembre 2000.

1858

La police pontificale enlève un enfant juif sur ordre du Pape : Une bonne (catholique) a fait **secrètement baptiser un enfant juif** dont elle avait la garde. Sa motivation était que l'enfant était malade, et il fallait le sauver avant qu'il n'aille aux enfers en mourant. Hélas, cela se passe dans les états de l'Église : dès qu'elle est informée du baptême, la police pontificale enlève de force l'enfant à la famille.

L'enfant, Edgardo Mortara, est adopté par le bienheureux Pape Pie IX (béatifié par Jean-Paul II en septembre 2000), qui l'élève pour qu'il devienne un prêtre.

1863

Le bienheureux Pape Pie IX publie le Syllabus. Ce document est un recensement des "erreurs" de la pensée moderne, que le pape condamne sans appel. **Sont entre autres condamnées :**

- ◆ Le mariage civil,
- ◆ la tolérance en pays catholique de rites d'autres religions,
- ◆ la liberté de religion,
- ◆ le panthéisme,

- ◆ le libéralisme,
- ◆ le socialisme,
- ◆ la rébellion contre un souverain "légitime",
- ◆ la critique au pouvoir temporel du pape,
- ◆ la possibilité de progresser par la raison,
- ◆ la non-intervention du religieux dans les sciences et la philosophie.

En 1870, il fera voter par le concile Vatican I l'infaillibilité du pape avec effet rétroactif, pour s'assurer que ses condamnations ne soient plus remises en question.

1871

Le pape, qui est officiellement infaillible avec effet rétroactif depuis 1870, excommunie toute personne qui participerait à une quelconque élection de l'état italien, qui est défini comme étant "diabolique", car il avait privé les papes de leur état séculier. Cette sentence d'excommunication automatique n'empêchera pas le pape de bénir quelques années après un nouvellement fondé "Partito popolare", d'inspiration catholique, fondé et dirigé par un prêtre.

1881

Les Pogroms russes commencent. Excités par des prélats orthodoxes, qui répandent une fausse rumeur comme quoi le Tzar Alexandre II aurait été assassiné par un juif, des foules se rassemblent dans plus de 200 villes russes, et détruisent les biens des juifs.

Les Pogroms deviendront communs dans la pieuse Russie tsariste, surtout entre 1900 et 1907. Le plus violent d'entre eux a lieu à Kishinev en 1903 : les autorités civiles et religieuses de la ville excitent la foule, qui s'en prend violemment aux juifs : pendant deux jours, la foule tue 45 juifs, en blesse environ 600, et pille 1500 maisons. Bien sûr, les responsables (Papes et politiciens) ne seront jamais inquiétés par la justice.

1881-1882

"Civiltà Cattolica", journal romain contrôlé par des Jésuites, qui continuera à publier des articles sur la culpabilité de Dreyfuss des années après la réhabilitation de ce dernier, publie une série d'articles accusant les juifs de crucifier des enfants chrétiens.

Le père Giuseppe Oreglia de San Stefano, Jésuite, remet sur la place publique une vieille accusation : les juifs pratiqueraient des meurtres rituels d'enfants chrétiens. Cela est trop fréquent, écrit le bon père jésuite. En Europe de l'Est, dit savoir le bon père, l'emploi de sang chrétien est une loi générale pesant sur la conscience de tous les hébreux. Chaque année, poursuit-il, les juifs crucifient un enfant chrétien en le faisant mourir dans les tourments. Le ton et le contenu de ces articles sont malheureusement assez typiques pour la presse catholique de l'époque. La Croix, en France, publie des articles de nature semblable à la même époque.

Pour évaluer à sa juste mesure le poids de ces mots, il faut rappeler que ces articles paraissent alors que les personnes qui seront au pouvoir dans les années 30-40 du XX^{ème} siècle (dont le pape Pie XII) sont alors des enfants : ils grandiront baignés dans la haine des juifs, et pourront mettre en pratique au cours de la deuxième guerre mondiale ce qu'ils auront appris en tant qu'enfants.

1889

Dans une Rome libérée du joug papal, **le 9 juin, est inaugurée une statue de Giordano Bruno au Campo dei Fiori**, le lieu même où le penseur fut exécuté. Le Pape Léon XIII, très peiné, passera la journée entière en jeûne aux pieds de la statue de Saint Pierre. La presse catholique se déchaîne : elle parlera d'"orgie satanique" en décrivant la manifestation d'inauguration, de "triomphe de la synagogue, des archimandrites, de la maçonnerie, des chefs du libéralisme démagogique", de "tintamarre de l'ignorance et de la malignité anticléricale". Au XX^{ème} siècle, l'église déploiera toute son influence pour faire abattre la statue.

1918-1945

Le parti pris pour les dictatures. L'Église soutient activement la montée des totalitarismes en Europe, puis défend leurs crimes dans plusieurs cas, et renonce à les dénoncer dans d'autres. **En Autriche, le soutien de l'Église catholique pour l'Austro fascisme est total.**

En Italie, le Vatican signe avec le régime fasciste un concordat, qui fait du catholicisme la religion d'état : les italiens peuvent à nouveau voter sans être excommuniés, dommage que cela serve peu en période de dictature. L'Église sacrifie en grande partie ses propres associations : toutes, sauf l'Action Catholique, doivent intégrer des organisations fascistes. **Le Vatican promet à Mussolini de faire en sorte que l'Action Catholique ne se laisse pas tenter par des actions antifascistes.**

En 1929, Mussolini ayant signé le concordat dit "Patti Lateranensi", il est **qualifié par le pape de "homme de la providence"** ("Uomo della provvidenza").

En 1932, l'Action Catholique ayant été remise au pas par la hiérarchie ecclésiastique, conformément aux vœux du dictateur, **Mussolini reçoit des mains du Pape l'Ordre de l'éperon d'or**, qui est la plus haute distinction que l'Etat du Vatican accorde.

Cette belle harmonie résistera même à un moment de tension causée par la statue de Giordano Bruno. Le pape profite du concordat pour demander à son ami dictateur de détruire la statue de cette célèbre victime de l'inquisition, érigée en 1889 par le gouvernement libéral. Le dictateur, dont un des fils se prénomme Bruno, en honneur du penseur victime de l'inquisition, prend la défense, une fois n'est pas coutume, du libre penseur, et déclarera à la chambre des députés "La statue de Giordano Bruno, mélancolique comme le destin de ce moine, restera où elle est. J'ai l'impression que ce serait s'acharner contre ce philosophe qui, s'il s'est trompé et a persisté dans l'erreur, a cependant payé". **Pour montrer qu'elle ne regrette rien, l'Église canonisera alors Robert Bellarmin, accusateur de Giordano Bruno, et le nommera même "Docteur de l'Église".** **Jamais l'Église ne reconnaîtra une quelconque erreur de sa part concernant Bruno, ou n'exprimera une quelconque intention de le réhabiliter.**

En Allemagne, en janvier 1933, le Zentrum, parti catholique, dont le leader est un prélat catholique (Prälat Kaas), **vote les pleins pouvoirs à Hitler** : ce dernier peut ainsi atteindre la majorité des 2/3 au Reichstag pour suspendre les droits garantis par la constitution. Avec une charité toute chrétienne, le bon prélat et ses ouailles du Zentrum accepte aussi de fermer un œil sur les détails procéduriers discutables des nazis, comme l'arrestation des députés communistes avant le vote.

Puis l'église commence à négocier un nouveau concordat avec l'Allemagne : dans ce cadre, elle "sacrifie" le Zentrum, alors seul parti significatif que les nazis n'ont pas interdit : en effet, il les a aidés à arriver au pouvoir. **Le 5 juillet 1933, le Zentrum s'auto-dissout sur demande de la hiérarchie catholique, laissant le champ libre au NSDAP d'Hitler, désormais parti unique.** Le prélat Kaas laisse les compatriotes se débrouiller avec la dictature qu'il a aidé à installer, et s'installe au Vatican, où il entame une nouvelle carrière : alors que le monde s'embrase, Monseigneur Kaas, désormais évêque, dirigera des fouilles sous la Basilique de Saint Pierre qui aboutiront à la découverte du deuxième crâne de Saint Pierre.

Hitler se proclame catholique dans "Mein Kampf", l'ouvrage où il annonce son programme politique. Il y affirme aussi qu'il est convaincu qu'il est un "instrument de Dieu". L'Eglise catholique ne mettra jamais "Mein Kampf" à l'Index, même avant l'accession d'Hitler au pouvoir. Il faut croire que le programme antisémite du futur chancelier ne déplaisait pas à l'église. Hitler montrera sa reconnaissance en rendant obligatoire la prière à Jésus dans l'école publique allemande, et en réintroduisant la phrase "Gott mit uns" sur les uniformes de l'armée allemande.

En 1938, les SS et SA organisent la "Nuit de Cristal": **déguisés en civils, les miliciens nazis attaquent synagogues et magasins appartenant à des juifs.** La population allemande est à la fois horrifiée et terrifiée. L'évêque de Freiburg, Monseigneur Gröber, déclare alors, en réponse à des questions sur les lois raciales et les pogroms de la nuit de cristal : « On ne peut refuser à quiconque le droit de sauvegarder la pureté de sa race et d'élaborer les mesures nécessaires à cette fin. »

En Espagne, la république est établie en avril 1931, suite à la faillite de la dictature conservatrice de Miguel Primo de Rivera. Tout de suite, **l'église catholique déclare la guerre à la démocratie : le 7 mai 1931**, l'archevêque de Toledo, le Cardinal Pedro Segura publie une pastorale invitant les fidèles à prendre les armes contre la république. En réaction à cet appel public à la guerre civile, le 11 mai, des foules furieuses incendient plusieurs églises, et l'Église catholique accède ainsi au rang de "martyr" de la république, ce qui lui permettra de justifier son rôle dans la guerre civile.

En effet, **en 1935**, un quarteron de généraux conservateurs tente un coup d'état militaire, qui échoue et dégénère en guerre civile. L'église soutient la rébellion, prêtres et évêques bénissent les canons des insurgés dirigés par Franco, célèbrent en grande pompe des Te Deum pour ses victoires contre les forces du gouvernement républicain légitime. La guerre fait plus d'un million de morts, et Franco fait fusiller les prisonniers. **On estime qu'au moins 200.000 personnes sont fusillées pendant la guerre, et 200.000 après. L'église soutient non seulement la guerre, mais aussi les exécutions de prisonniers.** À quelques mois du début du conflit, l'aviation allemande et nationaliste détruit Guernica. Face à ce massacre, certains catholiques commencent à douter de la sainteté de la cause nationaliste. **L'église vient donc au secours de Franco** : non seulement elle justifie encore une fois la guerre, mais la hiérarchie catholique prend position officiellement pour les exécutions de prisonniers : une lettre, signée par deux cardinaux, six archevêques, 35 évêques et 5 vicaires généraux (la quasi-totalité de l'épiscopat espagnol), est adressée "à tous les évêques du monde". **Elle définit la guerre civile comme étant une croisade et un plébiscite armé.** Les signataires se réjouissent des exécutions de prisonniers car au moment de l'exécution, l'exécuté se réconcilie avec Dieu. Le 28 septembre 36, le Primat d'Espagne, l'archevêque de Toledo Isidro Gomà, lance un message de soutien aux nationalistes qui combattent à Toledo. Il les encourage, dit-il, car ils se battent contre "ces maudits fils de Moscou, les juifs et les francs-maçons, les sociétés occultes contrôlées par l'internationale sémitique".

Dans le monde entier, l'église catholique se mobilise pour soutenir Franco contre la république. Les évêques allemands publient le 19 août 1936 une pastorale collective qui approuve l'aide apportée par Hitler à

Franco. Aux USA, les catholiques réussissent à bloquer toute aide à la république. Roosevelt renonce à soutenir la république pour ne pas perdre les votes des catholiques. **Le Pape proclame officiellement "martyr" toute personne tuée par les républicains, et reconnaît Franco dès 1937** (la guerre est alors en cours, et se prolongera jusqu'en 1939), **en envoyant un délégué apostolique auprès de Franco**, puis le 18 mai 1938 en nommant l'archevêque Gaetano Cicognani Nonce Apostolique, alors que Franco envoie un ambassadeur au Vatican. L'archevêque de Westminster écrit à Franco en 1938 : "Vous êtes à mes yeux le plus grand défenseur de la vraie Espagne, le pays du catholicisme". Le Pape Pie XII salue la victoire finale de Franco en publiant un message intitulé "Avec immense joie".

Franco se montrera reconnaissant envers ses pieux alliés, en confiant l'éducation nationale à l'église catholique. Chaque citoyen est muni d'un "livret", où sont annotés ses options politiques et religieuses : il se crée un système avec deux classes de citoyens, et l'église a le mot de la fin quant à la classe de chacun. Puis, **Franco nomme plusieurs membres de l'Opus Dei au gouvernement.** L'influence de l'Opus Dei croîtra, au cours de la dictature Franquiste, au point où, dans le dernier gouvernement Franquiste, plus de la moitié des ministres seront membres de cette vénérable institution catholique.

Beaucoup plus tard, **en mars 2001, le pape Jean-Paul II béatifiera 233 religieux martyrs de la guerre civile espagnole, en les pressentant comme des victimes du terrorisme**, faisant un parallèle explicite entre le gouvernement Espagnol de 1936-1939 et l'ETA de l'an 2001.

En France, l'église déclare dès 1940 que "Pétain, c'est la France" : elle préfère en effet le Travail-Famille-Patrie de l'Etat Français aux Liberté-Egalité-Fraternité de la République, qui l'ont toujours horrifiée.

Au cours de la deuxième guerre mondiale, le Vatican est au courant des exterminations de juifs par les nazis. On saura après la guerre que le pape a hésité à lancer un appel public à plusieurs reprises, mais s'est finalement abstenu de le faire, essentiellement parce qu'il est communistophobe, et pense qu'une victoire russe serait "pire".

En 1942, il pleure par contre parmi les ruines de Rome bombardée et condamne les bombardements alliés. Hélas, il oublie de mentionner que son allié politique Mussolini avait sollicité auprès d'Hitler "l'honneur de participer aux bombardements sur Londres" - il est vrai que le pape n'habite pas à Londres ...

En avril 1941, les allemands envahissent la Yougoslavie. Un fanatique catholique, Ante Pavelic, proclame l'indépendance de la Croatie, avec le but avoué d'en faire un état catholique modèle, selon l'enseignement de l'Église. Il reçoit immédiatement la bénédiction de l'Archevêque de Zagreb, Monseigneur Stepinac. Pendant toute la guerre, Ante Pavelic, que Hitler et Mussolini méprisaient car ils le trouvaient trop violent à leur goût, enverra des rapports réguliers au Pape Pie XII sur la progression de la catholicisation de la Croatie. Les chiffres sur les conversions (plus de 300.000 au cours de la guerre !) obtenues de gré ou de force que l'on trouve dans ces rapports au Saint Siège sont fournis par **l'Archevêque Stepinac, qui sera béatifié par Jean-Paul II à la fin des guerres de Yougoslavie des années 1990.** Dans les semaines qui suivent son arrivée au pouvoir, Pavelic fait ouvrir des camps de concentration pour les orthodoxes. Beaucoup des gardiens et des bourreaux des camps de concentrations seront des frères franciscains. L'un d'eux, Frère Miroslav Filipovic, sera même le commandant du camp de Jasenovac où plus de 40.000 hommes, femmes et enfants trouvent la mort. Dans toute la Croatie, des conversions forcées de masse ont lieu. Quelques fois, les prélats et les Oustachis célèbrent ces "conversions" avec le sang au lieu de l'eau, pour reprendre un bon mot Oustachi. Le clergé participe activement aussi à ces tueries. Par exemple, le père Ivan Raguz lance un appel public demandant de tuer tous les Serbes (Orthodoxes), y compris les enfants, "afin que même la semence de ces bêtes ne reste". Le génocide d'orthodoxes par le régime théocratique des Oustachis tue environ 400.000 personnes.

En été 1941, lorsque les armées de l'Axe progressent dans les steppes russes, **le Vatican demande officiellement au commandement de la Wehrmacht de pouvoir** envoyer des missionnaires dans le sillage des troupes allemandes pour **convertir au catholicisme les paysans russes orthodoxes.** Hitler refusera, non pour des motifs idéologiques, mais pour des motifs purement logistiques et pratiques : avec l'humour parfois

caustique propre aux dictateurs, il dira à ses conseillers qui le pressent d'accepter "Si on laisse les catholiques y aller, il faudra le permettre aussi aux autres églises, et bientôt nous auront dans nos arrières des missionnaires des différentes sectes chrétiennes qui se battent à coup de crucifix".

Il faut préciser que le pape persiste dans son parti pris pour les nazis très longtemps pendant la guerre. En septembre 1943, suite à la capitulation de l'Italie face aux alliés, les allemands occupent Rome, et les rafles de juifs romains commencent. Le gouvernement allemand est inquiet des réactions possibles du Pape, et envoie à Rome le secrétaire d'état Von Weizsäcker pour examiner la situation. Le 28 octobre 1943, il communique au ministère des affaires étrangères : **"Malgré les pressions exercées sur lui de plusieurs côtés, le Pape ne s'est laissé pousser à faire aucune déclaration de protestation contre la déportation des juifs de Rome"**. Ensuite, **le Pape prend ouvertement parti pour l'occupant contre les résistants** : le 12 mars 1944, pendant la fête de son ascension sur le trône, il lance un appel contre l'insurrection populaire contre l'occupant. Le 23 mars 1944, alors que l'on entend, la nuit, dans le lointain, les artilleries alliées qui pilonnent les lignes allemandes, des résistants tuent 32 soldats allemands. Le lendemain, 335 italiens sont exécutés : des prisonniers politiques et de droit commun, ainsi que des civils. L'exécution a lieu dans le plus grand secret, dans une grotte dont on dynamite ensuite l'entrée. Lorsque, le lendemain, le massacre est connu et les cadavres sont découverts, les allemands répandent le bruit qu'ils avaient offert aux résistants de se livrer pour éviter le massacre. Cela est faux, bien sûr (l'exécution des 335 civils a eu lieu le lendemain de l'attentat, entourée du plus grand secret), mais cela n'empêche pas le journal officiel du Saint Siège, l'Osservatore Romano, de publier un éditorial (non signé), intitulé Carità civile ("charité civile"), qui attribue textuellement la responsabilité des 335 personnes assassinées par les SS allemands aux résistants. L'article en appelle ensuite aux "irresponsables" dirigeants de la résistance, leur demandant de ne plus sacrifier de vies humaines, et lance un vague appel de modération aux "responsables de l'ordre public" (les autorités fascistes et national-socialiste).

Les églises protestantes européennes ne se comportent guère mieux que l'église catholique face à la persécution des juifs par les nazis. Seules des rares voix s'élèvent, pas pour défendre les juifs, mais seulement les juifs convertis au christianisme. En 1942, l'église protestante néerlandaise menace les nazis de protester plus bruyamment si les juifs convertis au protestantisme continuent à être inquiétés. Les nazis proposent alors aux prélats néerlandais un pacte véritablement diabolique : en échange de son silence, l'église protestante néerlandaise obtient des nazis qu'ils renoncent à déporter les juifs qui se sont convertis au protestantisme avant 1941. Il va sans dire que ceux qui se sont convertis après 1941, ou qui ont commis l'erreur de se convertir au catholicisme, ne sont pas épargnés.

1948

Le pape déclare que toute personne qui voterait communiste ou qui aiderait ce parti politique, de quelque manière que ce soit, **sera automatiquement excommuniée.** La mesure divise des familles, provoque des exclusions socialement intolérables pour beaucoup, et contraint à la clandestinité nombre de communistes de zones rurales.

Les curés italiens s'empressent de traduire cette décision dans les faits, et appellent leurs ouailles à voter pour le grand parti anticommuniste (DC - Democrazia Cristiana). Le régime DC s'effondrera ensuite dans la corruption généralisée au milieu des années 1990.

1961

Dernière édition de l'index (Index Additus Librorum Prohibitorum), qui cite comme auteurs dont l'ensemble de **l'œuvre est interdite de lecture pour les catholiques**, entre autres : Jean-Paul Sartre, Alberto Moravia, André Gide. Ce n'est qu'en 1966 que l'index sera officiellement abrogé par l'église catholique.

Années 1980

Après une période d'apparente libéralisation, **le pape Jean-Paul II arrive à la tête de la plus grande secte du monde et renoue avec les traditions les plus terribles de l'église.**

Sa condamnation du préservatif comme moyen d'endiguer la lutte contre le Sida provoque un nombre de morts difficile à estimer. Il pratique une politique active de sabotage des mesures de contrôle des naissances dans le tiers monde : les conséquences de cette action sont difficiles à chiffrer, mais se mesurent en termes de famine, misère, manque de soins médicaux au niveau des continents les plus pauvres (Amérique du Sud, Afrique).

Dans la chasse aux hérétiques, il suspend "A Divinis" deux théologiens allemands qui avaient osé douter, l'un de l'infaillibilité papale, l'autre de l'immaculée conception de Marie.

1985 : La Théologie de la Libération face au Saint Office

Au début des années 1980, des théologiens catholiques brésiliens développent le concept de théologie de la libération : ils affirment que le christianisme est censé être un défenseur des pauvres et des opprimés, et que l'église devrait défendre les droits de l'homme. Cette interprétation des évangiles ne plaît pas, bien sûr, aux instances dirigeantes de l'église catholique, mais elle est plus ou moins tolérée jusqu'au jour où l'un de ces théologiens, le père franciscain Leonardo Boff, se permet d'écrire que l'Église devrait elle aussi respecter les droits de l'homme.

La réaction ne se fait point attendre. La Congrégation pour la doctrine de la foi (le nouveau nom, depuis Vatican II, du Saint Office), convoque Leonardo Boff à Rome. La congrégation tient ses procès dans la même pièce qu'elle utilisait lorsqu'elle s'appelait Saint Office pour l'inquisition. Leonardo Boff a ainsi le privilège de s'asseoir sur le même siège où furent assis Giordano Bruno et Galilée. Leonardo Boff racontera plus tard qu'il a fait une révérence à cette chaise en entrant, avant de remercier le chef du

Saint Office pour l'honneur qui lui était fait en lui permettant de s'asseoir dessus. Le résultat est que **Boff est interdit de publication. Il peut rester prêtre, mais n'a plus le droit de rien publier.** Comme il reste actif au sein de l'église brésilienne, participant à colloques et conférences diverses, il reçoit l'ordre de Rome de quitter le Brésil, pour au choix, un monastère aux Philippines ou un en Corée, et de se retirer complètement de tout contact avec l'extérieur. **Il doit choisir entre quitter la prêtrise et l'exil cloîtré : il choisit finalement de quitter la prêtrise.**

L'histoire est intéressante, car elle montre que l'église, et son Saint Office, continuent à opérer avec la même dureté que par le passé. Si Boff n'a pas été menacé de torture comme Galilée, cela est dû uniquement au fait que l'église n'en avait point la possibilité. Elle avait par contre la possibilité de le faire taire ou de le forcer à quitter sa profession, et elle a fait plein usage de cette possibilité. Elle montre aussi que le christianisme n'est pas compatible avec les droits de l'homme, tels que nous les comprenons depuis la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, et que ces derniers sont officiellement et activement combattus par l'église catholique.

Ce souriant personnage au chapeau bizarre est le Cardinal Ratzinger, président de la Congrégation pour la doctrine de la foi (ex Inquisition) depuis 1987, responsable de bien des excommunications et suspensions. Ce brave homme est maintenant devenu pape sous le nom de Benoît XVI et a effectué un net retour en arrière par rapport à son prédécesseur...

1987 - Le combat contre la procréation médicalement assistée

Les années 1980 voient des progrès importants en matière de procréation médicalement assistée. Les couples sans enfants peuvent désormais recourir à l'insémination par sperme de donneur et à la fécondation In-Vitro (FIV). Las, ces méthodes sont de nature à diminuer la souffrance - dans ce cas, des couples stériles - et ne peuvent donc plaire à l'église, qui sait malheur et désespoir sont des terrains fertiles pour le christianisme, religion eschatologique qui promet le bonheur après la mort à ceux qui souffrent dans la vie. **La Congrégation pour la doctrine de la foi (ex Inquisition) publie donc une Instruction, approuvée par le**

pape, intitulée Donum Vitae, qui condamne, pèle mêle, toute les nouvelles méthodes de procréation médicalement assistées. Avec des arguments obscurs résultant d'interprétations des paroles de prophètes-bédouins que l'on trouve dans la Bible, écrites à une époque où même l'insémination artificielle des chameaux était inconcevable, l'église jette l'opprobre sur la FIV et l'insémination artificielle par sperme de donneur. L'on pourrait rire de cet anathème lancé en l'an 1987 par une secte qui se base sur des textes de bédouins d'il y a 3000 ans, mais hélas, non seulement des catholiques suivent les instructions de leur secte et assument les souffrances qui en résultent, mais surtout l'église catholique dispose en 1987 dans de nombreux pays européens de partis démocrates-chrétiens. Dans les pays où ces partis sont les plus forts, Suisse et Allemagne, l'église n'arrive pas à interdire complètement la procréation assistée mais obtient tout de même que des législations très restrictives soient adoptée : le diagnostic préimplantatoire (qui permet aux couples porteurs de gènes de maladies héréditaires graves comme la mucoviscidose) d'avoir des enfants sains est interdit. L'insémination par sperme de donneur est entourée de tant d'interdits qu'elle est peu utilisée. Pour la FIV, l'église obtient l'interdiction de la congélation d'embryons, ce qui diminue les chances de succès de la procédure.

Le combat contre la procréation assistée devient un des grands combats de l'église à la fin du XX^{ème} siècle. Elle se bat, généralement avec succès, pour que l'insémination avec sperme de donneurs soit interdite aux couples de femmes homosexuelles. En Suisse, elle obtient que la FIV ne soit pas remboursée par les assurances-maladie et des associations catholiques soutiennent en 2000 une initiative populaire visant à interdire la FIV. Le combat continue à l'heure où j'écris ces lignes : au Sud des Alpes, l'église catholique s'agite pour obtenir en Italie aussi une loi restrictive sur la FIV, sur le "modèle" allemand.

Années 1990 : Guerres de religion en Yougoslavie

La Yougoslavie était dans les années 1980 de notre siècle une des terres favorites de vacances balnéaires pour les européens. Les publicités yougoslaves de l'époque vendent le caractère multi-religieux du pays comme argument touristique, car il est vrai que l'on peut voir à Mostar et beaucoup d'autres charmants villages la mosquée et l'église d'un même coup d'œil. Hélas, le pays **s'effondre dans une série de guerres civiles que l'on se plaît à décrire comme "ethniques" alors qu'il s'agit en fait de guerres de religion**. Le cas de la guerre de Croatie est le plus flagrant. Serbes et Croates partagent la même origine ethnique, et aussi la même langue, le Serbo-Croate, que l'on appelle Croato-Serbe quand il est écrit en caractères latins. Le plus ironique est que le "Serbo-Croate écrit en caractères latin", c'est à dire le Croato-Serbe, est aujourd'hui encore la langue officielle de l'armée Yougoslave, qui se bat contre l'OTAN au Kosovo, après s'être battue contre les Croates au début des années 1990.

Hélas, la religion sépare Croates et Serbes : les "Croates" ont été christianisés par Rome, et sont catholiques. Les Serbes, qui écrivent le Serbo-Croate en caractères cyrilliques, ont été christianisés par les Byzantins et sont donc orthodoxes. Lorsque Milosevitch, le dictateur serbe, commence à agiter le spectre de la "Grande Serbie", la Croatie déclare son indépendance. Aussitôt, le Vatican et la RFA (dont le chancelier de l'époque se proclame "überzeugter Katholik" - catholique convaincu - reconnaissent la Croatie catholique comme état indépendant. Le Vatican dépêchera ses nonces dans tout l'Occident pour obtenir la reconnaissance du nouvel état catholique. Le pape multiplie appels, prières et messes pour l'indépendance de la Croatie. Pendant ce temps, le dictateur de la Croatie, ancien officier supérieur sous le régime communiste et catholique très observant, fait licencier tous les fonctionnaires orthodoxes, soit "Serbes". Il choisit comme drapeau national l'ancienne bannière des Oustachis qui, entre 1940 et 1944, avaient fait un génocide d'environ 600.000 serbes. La guerre civile est déclenchée.

La guerre finie, le Pape béatifiera le Cardinal Stepinac, qui avait qualifié Ante Palevitc, le dictateur Oustachi de 1940-1944, de "don de dieu" pour la Croatie et l'avait soutenu activement.

La guerre de Yougoslavie continue ensuite en Bosnie, où les membres des 3 groupes religieux (catholiques, orthodoxes, musulmans) s'affrontent dans une série de combats triangulaires dont les populations civiles sont les principales victimes. À l'heure où j'écris ces lignes, la guerre est encore en cours au Kosovo, province agricole sans intérêt stratégique, avec velléités d'autonomie, que Belgrade ne veut pas lâcher car il s'y trouve nombre de monastères orthodoxes. Il va de soi que l'église orthodoxe s'active pour soutenir par prières et sermons la lutte des serbes contre les Kosovars musulmans.

Les guerres de Yougoslavie sont un cas emblématique de la catastrophe de l'intolérance qui est inhérente aux religions "révélées" : des communautés religieuses s'affrontent, au XX^{ème} siècle, au nom de religions qu'elles ont reçu au hasard de l'expansion de divers empires (Romain, Byzantin, Ottoman) entre l'Antiquité classique et le Moyen Âge.

1994 - Sexe, mensonges et répression

L'église catholique oblige depuis le Moyen Âge ses prêtres à renoncer à toute vie sexuelle au moment de leur ordination. Et, de tout temps, elle entretient des monastères de femmes, où vivent des nonnes qui ont elles aussi renoncé à toute vie sexuelle et se déclarent épouses du Christ. **Les contacts entre prêtres et religieuses sont inévitables**, entres autres car les prêtres confessent régulièrement les religieuses. De cette situation explosive naissent inévitablement des problèmes. La gravité du problème potentiel et ses causes sont connus depuis des lustres, mais l'église catholique s'acharne longtemps à le nier et aucune étude n'est faite sur la fréquence et l'extension du problème. Cette situation de "je ne vois pas - je ne n'entends pas - je ne sais pas" commence à s'effriter **en 1994 : une religieuse**, qui est aussi médecin, sœur Maura O'Donohue, chargée de la coordination de la campagne contre le SIDA d'une organisation basée en Angleterre, **remet un rapport qui recense des cas d'abus sexuels et de viols répétés de la part de prêtres sur des religieuses dans pas moins de 23 pays.** La plupart des cas concernent l'Afrique, mais sont aussi cités des cas de viols et abus sexuels au Brésil, en Colombie, aux Philippines aux USA, en Irlande et en Italie. Le rapport est accablant. Parmi les cas les plus choquant qu'il cite, il y a celui d'une mère supérieure, relevée de ses fonction parce que elle avait signalé à son évêque la grossesse simultanée

de 29 de ses sœurs, et le cas d'un prêtre qui a célébré la messe de requiem d'une religieuse qu'il avait contrainte à avorter après qu'elle fut devenue enceinte de lui, et qui est morte au cours de l'opération. La méthode que l'église catholique utilise pour "résoudre" ce genre des cas est exposée : **généralement, la sœur enceinte est chassée du couvent, alors que le prêtre reste bien sûr en fonction.**

D'après l'auteur du rapport, 2 raisons expliquent l'ampleur du phénomène en Afrique : d'une part, les prêtres considèrent les religieuses des partenaires "sûres", alors qu'ils craignent de contracter le SIDA auprès des prostituées. D'autre part, relève Maura O'Donohue, en Afrique, "il est impossible à une femme de dire non à un homme, spécialement à un ancien et à un prêtre".

Bien sûr, l'église garde le rapport dans le plus grand secret, et une partie de son contenu ne sera révélé au public qu'en mars 2001 par un journal catholique américain, le National Catholic Reporter.

Le rapport de Maura O'Donohue n'est pas le seul que la Vatican reçoit dénonçant le phénomène, son ampleur, et la couverture par la hiérarchie catholique des coupables. En 1998, une autre religieuse et médecin, Marie McDonald, supérieure des Missions de Notre Dame d'Afrique, allait dans le même sens et dénonçait "l'absence d'inspection et la conspiration du silence". Au cours du synode des évêques d'Océanie, qui s'était tenu à Rome en 1998, l'évêque de Sidney, Goeffroy Robinson, affirme que "les abus sexuels de la part de prêtres sont devenus le principal obstacle à la prédication de l'évangile en Océanie".

Le Vatican niera en bloc tout problème jusqu'à la publication du National Catholic Reporter. Ne pouvant plus nier, il s'emploie à minimiser, et son porte-parole déclare suite à cette publication qu'il ne faut pas oublier "la foi souvent héroïque manifestée par la grande majorité des hommes et des femmes des ordres religieux et du clergé". Il ne précise pas si l'héroïsme manifesté par les religieuses violées acceptant de garder le silence une fois chassées de leur communauté fait partie de cet héroïsme à admirer.

On retrouve ainsi, en 2001, les méthodes que l'église emploie depuis toujours. L'abus des faibles par les forts - dans ces cas les prêtres - est toléré, les victimes sont punies - dans ce cas par expulsion du monastère ou par des pressions pour avorter - et ceux qui osent dénoncer l'affaire, même à l'intérieur de la hiérarchie de l'église, sont également punis durement, comme la Mère supérieure qui fut relevée de ses fonctions pour avoir signalé à son évêque la grossesse simultanée de 29 de ses sœurs.

1994 - Assistance aux génocidaires du Rwanda

À tout seigneur tout honneur, il faut reconnaître à l'église catholique le mérite de savoir pardonner à ceux qui ont fait du mal à autrui (surtout si ce sont des membres de son clergé qui ont fait le mal), et de savoir tendre la main au prochain dans le besoin, de préférence si le prochain est à la fois un criminel et un religieux. **En 1994, l'Église catholique met en place un vaste réseau d'aide aux religieux accusés de participation au génocide du Rwanda.**

On estime à 800.000 le nombre de **Tutsi et Hutus** modérés massacrés par les partisans du parti Hutu Power dès avril 1994. Les religieux catholiques, semble-t-il, ne se comportent pas différemment que le reste de la population : certains religieux participent aux massacres, d'autres au contraire essayent de cacher ou défendre des victimes. En juillet, les troupes du FRP Front Populaire pour le Rwanda (Tutsi) entre à Kigali et met fin au massacre. Les génocidaires fuient en masse vers le pays voisins. Les conditions de vie de ces réfugiés sont très dures.

C'est donc avec une charité bien comprise commençant par soi-même que **l'église catholique met en place un vaste réseau pour permettre à ses membres qui ont participé au génocide de retrouver des cieux plus clément et d'échapper à la justice internationale.** L'affaire ne deviendra publique qu'en avril 2001, lorsque l'Europe stupéfiée découvre sur ses écrans de télévision deux religieuses Rwandaises accusées de participation à un génocide devant un tribunal belge. **Sœur Gertrude et sœur Kisito** étaient en avril 1994 respectivement Mère supérieure et Intendante de leur couvent lorsque des centaines de réfugiés cachés dans un hangar près de leur couvent et dans leur couvent sont massacrés et en

partie brûlés vifs. Les deux sœurs **auraient livré les réfugiés cachés dans leur couvent aux génocidaires, et apporté elles-mêmes des bidons d'essence pour enflammer le hangar plein de réfugiés.** Sœur Kisito aurait même alimenté les flammes avec de l'herbe sèche. La cours reconnaîtra d'ailleurs la culpabilité des deux bonnes sœurs et les condamnera à de lourdes peines de prison. **Dès août 1994, l'église catholique donne refuge aux deux sœurs dans un couvent au Sud de la Belgique.** Le public européen découvre avec stupéfaction que le cas des deux sœurs n'est pas isolé. En Belgique, mais aussi dans d'autres pays européens, l'on trouve maints prêtres et religieux accusés de participation au génocide qui coulent des jours paisibles loin des tribunaux Rwandais et internationaux, grâce à l'aide de l'église catholique. Par exemple, le public découvre début 2001 que l'abbé Emmanuel Rukondo, prêtre officiant dans la paisible paroisse de Granges-Canal à Genève, figure sur une liste du gouvernement Rwandais de personnes mise en cause dans le génocide. Ce brave prêtre avait pu quitter le Rwanda après le génocide grâce à une bourse offerte par la Vatican. Après des études à l'Université Pontificale, nous le retrouvons aumônier à l'hôpital cantonal de Genève, où son expérience de la mort a dû sans doute lui être utile. Bien sûr, l'église catholique défend son prêtre : nul ne doute que si il est coupable de ce dont on l'accuse, son dieu l'a pardonné et donc l'église, en manque chronique de prêtre, le défend : dans le calendrier de la semaine sainte de Pâques 2001 de la paroisse de l'accusé de génocide, l'on trouve ainsi un étonnant communiqué intitulé "Rumeur infamante", et ce communiqué a été lu aux messes des 24 et 25 mars qui condamne fermement ceux qui ont osé dire que le prêtre est officiellement recherché par le Tribunal International pour le Rwanda. Dans la meilleure tradition, **l'église catholique se considère au-dessus des lois - y compris des lois internationales dans ce cas.** Quand enfin la police arrête le prêtre en juillet 2001, son supérieur hiérarchique, l'évêque de Lausanne-Genève-Fribourg Monseigneur Genoud ose affirmer à la télévision Suisse Romande qu'il ne savait rien et que pour lui "c'est la consternation".

Comme d'habitude, l'Église nie l'évidence jusqu'au bout. Le cas des deux sœurs avait déjà été dénoncé par l'organisation des Droits de l'homme Africa Watch en 1995.

1996 - Autodafés de préservatifs

Le 31 août 1996, le cardinal de Nairobi, Monseigneur le Cardinal Maurice Otunga, remet au goût du jour une vénérable tradition chrétienne: l'Autodafé. Mais le Cardinal est un homme de son temps. L'Afrique étant ravagée par l'épidémie du SIDA, le saint homme ne livre pas aux flammes des hérétiques, mais des boîtes de préservatifs et des petits livres sur le SIDA et comment s'en protéger. Une petite foule de 250 fidèles assiste à cette cérémonie.

Mais le Cardinal n'en est pas à son coup d'essai. Un an avant, il avait déjà fait preuve d'un esprit œcuménique peu banal en procédant à un premier Autodafé de préservatifs en compagnie de l'Imam de la mosquée de Jamia en août 1995.

Le Cardinal Maurice Otunga n'est pas un personnage insignifiant dans l'église catholique : il était considéré comme un papable à l'époque de l'élection du pape Jean-Paul II, et ses Autodafés ne lui attirent aucun reproche du Vatican.

Les œuvres que le Cardinal jette aux flammes ne sont pas de banals manuels sur l'usage du préservatif, mais des livrets développés par des ONG locales au cours d'un long travail sur deux ans financé par le Programme for Appropriate Technology in Health du Kenya. Ces livrets proposaient L'ABC de la protection contre le SIDA : "A for abstinence, B for being faithful and C for condom use". Le C ayant eu l'heur de déplaire aux prélats catholiques, les livres finirent dans les flammes.

D'autres évêques Africains participent aussi à la lutte contre le préservatif. Par exemple Monseigneur Jean-Marie Untaoni Compaoré, archevêque de Ougadougou au Burkina-Faso lance en 1996 le slogan : "Pour combattre le sida, luttons d'abord contre le préservatif car celui-ci empêche d'avoir une conception globale de la relation sexuelle".

Pour saisir toute la gravité du geste du Cardinal kenyan, il faut rappeler que au moment de l'Autodafé de 1996, l'on estimait que 1 million de Kenyans (sur un total de 26 millions) étaient porteurs du virus HIV. L'église catholique étant très respectée au Kenya, les ONG's qui avaient imprimé les livres brûlés n'osèrent pas attaquer de front la secte des incendiaires.

1999 - Contre les victimes de viols collectifs

En 1999, la situation depuis longtemps tendue au Kosovo, province de la Serbie orthodoxe dont la population est à majorité musulmane, dégénère en guerre civile. À l'intervention militaire de l'OTAN, les milices serbes répliquent en chassant de leurs habitations les musulmans. Nombre de femmes qui parviennent à atteindre les frontières du Kosovo affirment avoir été victimes d'odieux viols collectifs de la part de miliciens. Les agences d'aides des Nations Unies et de la Croix-Rouge des pays de l'OTAN distribuent alors à celles de ces femmes qui le demandent des pilules du lendemain.

La réaction de l'église, qui voit là une opportunité unique de s'en prendre à des personnes en détresse, est immédiate : **le 13 avril 1999, le théologien moraliste du Vatican, Mgr Elio Sgreccia**, vice-président de l'Académie pontificale pour la vie, **condamne publiquement la distribution de pilules du lendemain aux femmes et aux jeunes filles violées au Kosovo.** Le prélat souligne que cette pilule a une action abortive et donc elle est inacceptable pour la morale catholique.

2001 - Prêtres pervers et petits enfants

Depuis un millénaire, l'église catholique impose le célibat à ses prêtres. Cette obligation attire bien sûr les personnes à sexualité "déviant", dont les pédophiles. Ils suivent souvent inconsciemment - et seulement spirituellement - le mot de Jésus, qui avait dit qu'il y a des croyants qui se font eunuques pour entrer dans le royaume de Dieu.

Hélas, l'église catholique fait de grands efforts pour endoctriner les enfants, et les prêtres sont impliqués dans ces actions de propagande pour mineurs que l'on nomme le catéchisme. Une situation explosive est donc créée : l'on attire, par la possibilité de "se faire eunuque", des pédophiles, puis on les soumet quotidiennement ou presque à la tentation.

Le problème est ancien, connu. Déjà au Siècle des Lumières, l'Abbé Bernier, baron d'Holbach, écrivait dans son Dictionnaire abrégé de la religion chrétienne, en parlant de la "compagnie de Jésus" :

"(...) communément elle n'en veut point aux femmes, les petits garçons ne s'en tirent pas à si bon marché." Mais ce n'est qu'à la fin du XX^{ème} siècle que toute la gravité et l'extension du problème deviennent visibles et médiatisés par de nombreuses affaires sordides au cours de la deuxième moitié des années 1990. Ce qui frappe le public, dans toutes ces affaires, ce n'est pas tant le délit en soi que **la réaction de l'église catholique : systématiquement, celle-ci s'active pour protéger ses clercs des foudres du bras séculier de la justice.** Une première affaire retentissante de ces années est celle de l'ancien cardinal archevêque de Vienne, un ami personnel de Jean-Paul II : l'église catholique lui permet d'aller passer sa retraite dans un monastère de nonnes en Allemagne, échappant ainsi à la justice autrichienne. **Le 9 avril 1998**, alors que plusieurs affaires de prêtres pédophiles secouent l'opinion publique belge, **la justice traite enfin, pour la première fois de mémoire d'homme, l'église catholique comme une personne morale soumise aux mêmes lois que le reste de la société** : la 34^{ème} chambre du tribunal correctionnel de Bruxelles non seulement condamne un prêtre pédophile, l'abbé André Vanderlyn, ancien curé de la paroisse bruxelloise de Jésus Travailleur à Saint- Gilles, coupable de plusieurs abus sexuels commis sur plusieurs enfants au catéchisme, à une peine de prison ferme, mais reconnaît aussi la responsabilité civile du Cardinal Danneels et son évêque auxiliaire, Mgr Paul Lanneau. Les deux hauts prélats étaient en effet au courant des agissements du prêtre pédophile, mais non seulement ils avaient gardé le silence, mais en outre ils n'avaient pris aucune mesure pour éviter le contact entre le pervers et ses victimes potentielles. À l'époque, les belges pensent que ce jugement fera jurisprudence, et que cela portera l'église à refréner les pulsions de ses prêtres pervers. Tous les regards se tournent vers Gand, où une autre affaire sordide est jugée : un prêtre a reconnu une relation homosexuelle avec un jeune paroissien, mais affirme qu'elle n'a commencé que lorsque la victime était majeure. Faux, accusent les parents de la victime, qui portent plainte: la 14^{ème} chambre correctionnelle du tribunal de Gand juge le 10 juin 1998 que la relation a bien commencé alors que la victime était mineure, avec la circonstance aggravante que le prêtre pédophile a abusé de sa position d'autorité. Le prêtre est condamné, mais par contre le tribunal refuse de reconnaître la responsabilité civile de l'évêque, son supérieur direct, au prétexte que l'autonomie du prêtre dans son travail est supérieure à celle d'un employé de son supérieur dans une autre société.

Les cas de prêtres pédophiles dénoncés se multipliant, l'épiscopat français, le dos au mur, proclame début 2001 qu'il ne couvrira plus les agissements des prêtres pédophiles. Hélas, **en mars 2001, une nouvelle affaire de pédophilie d'un prêtre secoue la francophonie**, cette fois en Suisse : à Vevey, l'on apprend que **le curé est sous accusation pénale pour détournement de mineurs** : il a eu des rapports sexuels avec un jeune de 15 ans à l'époque des faits. Le conseil de paroisse apprend les faits, et, immédiatement, lui pardonne et décide de cacher l'affaire aux paroissiens qui confient leurs enfants à cet individu lors du catéchisme. Mais les catholiques sont ainsi, ils sont toujours très prompts à se pardonner le mal fait à autrui. L'évêque ordonne de garder le secret sur l'affaire car les faits sont sans doute prescrits : ils datent des années 1980. Hélas pour l'église, **la paroisse** où le curé est accusé et n'échappera à la prison que grâce à la prescription, **a un deuxième prêtre. Celui-ci s'indigne que l'on n'informe pas les paroissiens**, et il semblerait qu'il ait passé à des tiers un "communiqué" que le conseil de paroisse avait préparé puis, après le pardon accordé au pédophile et l'ordre de silence de l'évêque, prudemment rangé dans un tiroir. Cette fois-ci, la réaction de l'église est immédiate : **le prêtre dénonciateur est licencié** : comme il avait un statut de fonctionnaire, il n'a pas de droit à l'assurance chômage, et, en raison de son expérience professionnelle et de son âge, sa réinsertion professionnelle s'annonce difficile. L'église justifie sa punition par le fait que non seulement le prêtre a informé des tiers du passé criminel de son collègue, mais en plus il vit avec une femme ! Le prêtre pédophile est réconforté et protégé. La hiérarchie lui confie une nouvelle affectation pour ne pas lui imposer de devoir soutenir des regards hostiles, et lui renouvelle sa confiance, justifiée par le fait que les faits reprochés sont sans doute prescrits. **Nous retrouvons donc le schéma classique : le pédophile est protégé par la hiérarchie et reste prêtre, il continuera à s'occuper de l'éducation religieuse des enfants, il est "pardonné pour le moment d'égarement"** (par l'église, pas par la victime), **le dénonciateur est, lui, sévèrement puni.**

Pour compléter le tableau, le Présidium de la Conférence des évêques suisses se fend d'un communiqué le 5 avril 2001 : il y dénonce ... les médias qui ont ébruité l'affaire ! Sans citer nommément Vevey, le communiqué s'insurge contre le fait que les médias auraient dit que des prêtres "succomberaient à des pulsions pédophiles, abusant ainsi de leur

autorité face aux enfants". Et le silence ? Il n'y a pas de silence, dit le communiqué, qui ose : "Peut-être dans certains cas la communication aura-t-elle mal passé, peut-être le désir de protéger un présumé innocent ou une probable victime aura-t-il poussé à ne pas informer suffisamment". Enfin, les évêques réaffirment leur plein soutien aux prêtres qui seraient accusés, et concluent "dans les cas d'erreurs [un abus sexuel d'une enfant est donc une erreur et non un crime, d'après les évêques, ndr] commises par des hommes d'Eglise et prouvées, le devoir des évêques est d'implorer le pardon des victimes, laissant à la justice la responsabilité de punir les contrevenants de façon équitable" : autrement dit : les prêtres pédophiles peuvent compter sur les évêques pour qu'ils essaient de pousser les victimes à ne pas porter plainte.

Une fois que la tempête médiatique est enfin retombée, l'évêque responsable du diocèse où ont eu lieu les faits, Monseigneur Genoud, évêque de Lausanne-Genève-Fribourg, donne le 19 juin une conférence de presse pour condamner... la masturbation ! Du haut de son autorité morale de protecteur de pédophiles, il explique la gravité extrême du geste. L'on ne peut qu'en conclure que pour l'évêque, il est plus grave qu'un adolescent se masturbe que il ne soit abusé sexuellement par un prêtre.

2001-2002 - La conspiration du silence

10 millions de Dollars ! Telle est la somme que l'archidiocèse de Boston a investi discrètement entre 1997 et 2001 pour faire taire les victimes d'un prêtre pédophile actif, qui a agi dans le cadre de ses fonctions pendant plusieurs décennies, jusqu'en 1998. L'affaire serait restée secrète si elle n'avait été révélée par le journal Boston Globe. L'indignation est immense. En effet, en 1992, l'Église catholique américaine avait déjà été secouée par un fait semblable : plus de 100 victimes d'un prêtre pédophile obsédé, James Porter, du diocèse de Fall River, dans le Sud-Est du Massachussets, avaient apporté des preuves que le pervers avait été transféré de paroisse en paroisse pour le mettre à l'abri de la colère des parents d'enfants abusés, alors que son obsession et ses abus sur les enfants était connue de ses supérieurs. L'Eglise Catholique avait alors juré ses grands dieux que l'on ne l'y reprendrait plus. Elle avait en effet à ce moment-là pris conscience que

l'ère de l'impunité de ses clercs était passée. Déjà en 1985, un rapport confidentiel interne de l'église mettait en garde l'épiscopat sur le fait que "la confiance que nous pouvions avoir dans le passé sur les juges et procureurs catholiques pour qu'ils protègent les clercs du diocèse a disparu". **En 1993, l'archevêque de Boston annonçait la mise en place de directives très sévères sur la pédophilie**, qui prévoyaient entre autres que tout prêtre suspecté de pédophile devrait être temporairement éloigné de l'activité paroissiale. **En janvier 2002, c'est le même Archevêque qui doit expliquer au public indigné pourquoi lui-même a ignoré les directives qu'il avait annoncé en 1993. Afin de lui permettre d'échapper à la justice américaine et à la vindicte populaire, l'église donne à l'archevêque un poste au Vatican en 2003.**

Cette nouvelle affaire a un goût de déjà-vu. Le prêtre a molesté plus de 130 enfants en près de 30 ans. Il gardera ses fonctions, et changera plusieurs fois de poste, jusqu'en 1998, alors que dès 1984 l'archevêque de Boston, Monseigneur Law, est averti par une lettre de l'obsession du père Geoghan. En 1985, il est en possession d'un rapport sur le traitement de la pédophilie, qui met en garde contre les risques très élevés de récidives. Mais le Monseigneur attend 1989 pour enfin demander au prêtre pervers de se soumettre à un traitement de 3 mois, après quoi il le renvoie en paroisse, où il est à nouveau en contact avec des enfants et fera de nouvelles victimes. Le prêtre s'attaque de préférence aux enfants de familles pauvres : il gagne la confiance des parents, achète des glaces aux enfants, après quoi il les abuse sexuellement. Lorsque des familles portent plainte, l'archevêché achète leur silence.

Le 24 juillet 2004, le State Attorney General (ministre de la justice de l'état) du Massachusetts publie un rapport d'enquête sur **les abus sexuels d'enfants par les prêtres dans l'archevêché de Boston** : on y apprend que **plus de 1000 enfants auraient été abusés sexuellement**. Que l'abus d'enfants était accepté et couvert par la hiérarchie pendant au moins 6 décennies, et que les abus ont été "tellement massifs qu'ils sont presque incroyables".

Le rapport indique aussi que l'archevêché n'a pas pris et ne prévoit pas de prendre des mesures adéquates pour - **(1)** déterminer les "causes systémiques" des abus sexuels par les prêtres – **(2)** éliminer de l'organisation les prêtres ayant commis des actes pédophiles - **(3)** prendre

des mesures suite à son échec à prévenir les abus sexuels d'enfants - (4) donner les informations à la justice civile et (5) prendre des mesures pour prévenir de futurs cas d'abus sexuels.

Il faut dire que la politique du maintien du secret à tout prix que l'Archidiocèse de Boston a suivi dans le cas du père Geoghan est conforme aux règles de l'Église Catholique. En effet, dans une lettre datant de 2001, approuvée par le Pape Jean-Paul II, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi a instruit la hiérarchie sur la méthode appropriée de traitement des cas de pédophile : ces cas sont soumis au secret pontifical et traités exclusivement par des prêtres, dans des tribunaux ecclésiastiques dont procureurs, juges et défenseurs sont des prêtres et dont la procédure est évidemment secrète.

À l'aube du troisième millénaire, l'Église Catholique est ainsi encore un nid de pédophiles : les clercs coupables d'abus sexuels contre des enfants continuent apparemment à être protégés : protégés de la justice, puisque toute affaire doit être tenue secrète et traitée uniquement en interne. Et protégés de la vindicte populaire, puisque l'église reste prête à investir des millions de Dollars pour imposer le silence aux victimes de chaque clerc pédophile.

Remarque :

Dans ce long texte, l'auteur oublie certaines exactions cruelles des chrétiens, en particulier les nombreux massacres dus aux conquistadors espagnols, tout d'abord au sein de l'empire Aztèque (Mexique actuel), puis au sein de l'empire Inca (Pérou, Équateur, Bolivie, nord du Chili). Des dizaines de millions de morts en un siècle et l'usage généralisé de l'esclavage, plus une épidémie de variole qui tua de nombreux indiens. Qui dit mieux ? Par ailleurs, la croisade actuelle et l'acharnement du Vatican contre le droit à l'avortement et l'usage des préservatifs n'est certes pas le plus grand titre de gloire des successeurs les plus récents de Saint Pierre (oui, celui qui avait deux crânes !) et montre seulement l'obsolescence de leur doctrine.